

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 947

10 mai 2011

SOMMAIRE

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg	45450	Le 5ème élément	45446
BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg	45450	Le Coffre Fort	45448
BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg	45450	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-VER	45449
Boissenet & MM S.à r.l.	45450	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-VER	45449
Capvest Holdings International AG, SPF	45450	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-VER	45451
Euclid Opportunities SA	45410	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-VER	45449
Eurotime S.A.	45444	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-VER	45449
Gaba S.A.	45447	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-VER	45451
Gaba S.A.	45447	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-VER	45455
Gamma Re	45447	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-VER	45449
GEORGES BOISSENET, Société à responsabilité limitée	45445	Mayton S.A.	45448
Glowria Luxembourg S.A.	45448	Miwelhaus Koeune S.A.	45448
Grande Parfumerie du Luxembourg	45444	Mode et Textile, Développement S.A. ...	45448
Grax Trading S.A.	45446	MPM Luxembourg 2 (c), S.à r.l.	45446
Hispaimmo A.G.	45445	Nova Brands S.A.	45451
I.L.L. Services S.à r.l.	45447	Nova Brands S.A.	45455
ING Lease Luxembourg	45444	Novelia Senior Services S.A.	45445
International A.C.P. S.A.	45444	Occam S.A.	45445
International Trading Luxembourgeois ..	45447	Oracle Properties S.A.	45445
Investcorp Capital S.A.	45448	TE Holding S.à r.l.	45451
Kepler P.O.S. S.A.	45446	Yaspis S.A.	45456
La Financière Alton S.A.	45446		

Euclid Opportunities SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 158.786.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first day of January.

Before us, Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. ICAP Latin American Holdings B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Amsteldijk 166, Suite 1.16, Amsterdam, 1079LH, The Netherlands, registered under number 33277508,

here represented by Alexandra Slack, Lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Amsterdam, The Netherlands, on 19 January 2011.

The power of attorney, after signature ne varietur by the parties and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

2. Steve Gibson, general manager, born on 10 December 1971 in Newcastle Upon Tyne, residing in 11 Hambalt Road, London SW4 9EA.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state, as follows, the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “Euclid Opportunities SA” (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures shall not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty thousand Great Britain Pounds (GBP 30,000), represented by twenty-one thousand eight hundred and three (21,803) A Ordinary Shares in registered form and eight thousand one hundred and ninetyseven (8,197) B Ordinary Shares in registered form, having a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1.00) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. Unless otherwise waived in writing by holders of at least 75 per cent. of the A Ordinary Shares and holders of at least fifty per cent. (50%) of the B Shares (but excluding, for these purposes, any Beneficiary Shares held by any person who also holds A Ordinary Shares), any shares or any instruments carrying rights to subscribe for, or convert into, shares, proposed to be issued, other than the Convertible Loan Shares, the Equity Pool and the Beneficiary Shares, (Proposed Shares) shall, before they are issued, be offered as follows to the Shareholders at that time:

(i) the offer shall be made by notice in writing to all the Shareholders at that time specifying the number and class of Proposed Shares on offer and limiting the time (not being less than twenty-one days) within which the offer may be accepted;

(ii) acceptances shall be given to the Company by notice in writing and in such acceptance the applicant shall state the number of the Proposed Shares on offer which he/it is willing to subscribe for;

(iii) after the expiration of such offer period or after the Company shall have received from each Shareholder either notice of the acceptance or, as the case may be, refusal of such offer (whichever shall be the earlier event), the directors shall allot the Proposed Shares offered to the Shareholders accepting the offer (and if there is competition between such Shareholders, to such Shareholders pro-rata to the number of Shares of which they are respectively registered as holders (rounded down to the nearest whole number in the case of any fractions), provided that no Shareholder shall be obliged to take more than the maximum number of Proposed Shares specified by him/it in his application), provided that, in the case of issues of further:

(i) A Ordinary Shares, B Shareholders shall instead be offered further B Ordinary Shares; and

(ii) B Ordinary Shares, A Shareholders shall instead be offered further A Ordinary Shares.

5.4. The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital once or more up to fifty thousand two hundred and forty-seven Great Britain Pounds (GBP 50,247), by the issue of:

(i) fifteen thousand two hundred and forty-seven (15,247) new A Ordinary Shares (the Convertible Loan Shares), having the same rights as the existing A Ordinary Shares; and

(ii) five thousand (5,000) new B Ordinary Shares (the Equity Pool), having the same rights as the existing B Ordinary Shares;

(ii) issue, in addition to the share capital of the Company, up to a maximum of five thousand (5,000) Beneficiary Shares;

(iii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights set out in Art. in respect of the new Convertible Loan Shares, the Equity Pool and the Beneficiary Shares and determine the persons who are authorised to subscribe for the Convertible Loan Shares, the Equity Pool and the Beneficiary Shares; and

(iv) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register accordingly.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A register of shares shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.3. A share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by both the transferor and the transferee or their authorised representatives, following a notification to or acceptance by the Company, in accordance with Article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept other documents recording the agreement between the transferor and the transferee as evidence of a share transfer.

6.4. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

6.6. Beneficiary Shares

(i) Beneficiary Shares shall be issued only to holders of B Ordinary Shares;

(ii) Beneficiary Shares shall have attached to them the same rights and obligations as those attaching to B Ordinary Shares in these Articles and the B Ordinary Shares and the Beneficiary Shares shall rank *pari passu* and be treated as a single class in all respects.

(iii) For the purpose of interpreting this Article 6.6, the definition of B Ordinary Shares shall be deemed to exclude reference to Beneficiary Shares.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of directors.

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company shall be managed by the Board, which shall, subject to , be composed of at least three (3) members and a maximum of six (6) members. The directors need not be shareholders.

(ii) Subject to Art. 7.1, any person:

- (i) who is willing to act as a director; and
- (ii) is permitted by law to do so,

including, for the avoidance of doubt, any person whose name appears on either the A Shareholder List (as defined below) or the B Shareholder List (as defined below), may be appointed as a director by resolution at a General Meeting. The Shareholders shall appoint three directors in accordance with Art. below and one in accordance with Art. below.

(iii) Subject to Art. 7.1, the A Shareholders shall have the right at any time and from time to time to propose the appointment of up to three directors of the Company by providing to the General Meeting a list of the names of those person(s) proposed to be appointed, such list comprising at least one more name than the number of directors proposed to be appointed (the A Shareholder List).

(iv) Subject to Art. 7.1, if Steve Gibson holds B Shares he shall, in his capacity as a B Shareholder, have the right at any time and from time to time to propose the appointment of a director of the Company. For the avoidance of doubt, if Steve Gibson does not hold any B Ordinary Shares, he shall have no right to propose the appointment of a director of the Company.

(v) Any proposal for appointment made in accordance with Art. 7.1(iv) shall be made by Steve Gibson providing to the General Meeting a list of the name(s) of those person(s) proposed to be appointed, such list comprising at least one more name than the number of directors proposed to be appointed (the B Shareholder List).

(vi) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution at a General Meeting.

(vii) No person who is a Bankrupt or a Patient may be appointed as a director and any director who becomes a Bankrupt or a Patient shall be deemed to have immediately resigned as a director on so becoming a Bankrupt or a Patient.

(viii) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which he represents.

(ix) Should the permanent representative be unable to perform his duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) No resolution, decision or action shall be passed made or taken by the Board in relation to any of the following matters in respect of the Company or any other member of the Group, without the consent of an ICAP Luxembourg Director (either given in writing or orally at a meeting of the Board):

(i) other than the issue of the Equity Pool, the Convertible Loan Shares or any Beneficiary Shares, issue any debentures or other securities;

(ii) other than in respect of the Convertible Loan Shares, grant any option to subscribe for shares or issue any securities convertible into shares or establish any share option scheme or employee share scheme;

(iii) create (or permit to be created) any mortgage, charge, lien (other than liens arising in the ordinary course of business) or other encumbrance over the whole or any part of its undertaking, property or assets;

(iv) sell, transfer, lease, licence or in any way dispose of the whole or a substantial part of its business or assets whether by a single transaction or a series of transactions;

(v) acquire the whole or any part of the assets or undertaking of any other company or business;

(vi) acquire or dispose of any freehold or leasehold property;

(vii) subscribe for, or otherwise acquire or sell, transfer or otherwise dispose of any interest in the share capital of any other body corporate;

(viii) make or permit any substantial alteration (including cessation) to the general nature of its business;

(ix) pay, make or declare any dividend or other distribution in respect of its profits, assets or reserves or enter into any agreement for the same;

(x) incur any indebtedness or the variation or termination of any agreement for the raising of any indebtedness;

- (xi) undertake any reconstruction or amalgamation or enter into any scheme of arrangement;
- (xii) enter into any transaction otherwise than by way of bargain at arm's length and at the best price or on the best terms reasonably obtainable;
- (xiii) make any loan to, give any letter of comfort to, give any indemnity to, or enter into any guarantee or stand surety for the obligations of, any third party;
- (xiv) enter into any contract of a long-term, onerous or unusual nature or assume any material liability otherwise than in the ordinary course of business;
- (xv) enter into any joint venture or partnership agreement or arrangement with any other person;
- (xvi) enter into any licence or assignment of its rights in Intellectual Property;
- (xvii) initiate any litigation or arbitration other than in the ordinary course of business or settle any such litigation or arbitration;
- (xviii) make any change to any of the accounting policies in force;
- (xix) establish any pension or life assurance scheme or any profit sharing scheme or similar scheme for the benefit of its employees or any section of its employees or make any material variation to any such scheme;
- (xx) enter into or terminate any contract of employment or consultancy agreement with (or make any change to the terms of employment or engagement or to the emoluments of) Steve Gibson or any employee or director whose emoluments are (or are proposed to be) in excess of £75,000 per annum, and for this purpose "emoluments" shall mean sums paid by way of fees, salary, bonus, commission, pension contributions, benefits in kind and all items of value received by any person or his or her spouse or to another on his or her behalf or for his or her benefit;
- (xxi) enter into any contract of employment or consultancy agreement which cannot be terminated by three months' notice or less without giving rise to any claim (other than a statutory claim) for damages or compensation;
- (xxii) in any financial year:
 - 7.2.ii.xxii.1. incur or enter into any commitment to incur any capital expenditure if the estimated amount of such expenditure is for an individual item in excess of £50,000; or
 - 7.2.ii.xxii.2. sell, transfer, lease, licence or in any way dispose of any fixed asset or fixed assets if such sale, transfer, lease, licence or disposal is of an individual item with a net book value in excess of £50,000;
- (xxiii) constitute/appoint any committee of the Board;
- (xxiv) appoint or remove any chief executive officer or chief financial officer of any member of the Group or any other company in which any member of the Group has an interest; or
- (xxv) issue any draw down request under the convertible loan agreement entered into by the Company with ICAP Latin American Holdings B.V. on or around the date of incorporation of the Company.

For the avoidance of doubt, the restrictions in this Art. shall not apply if there is no ICAP Luxembourg Director appointed.

- (iii) No resolution, decision or action shall be passed made or taken by the Board in relation to any of the following matters without the prior consent of the Manager Director (if a Manager Director has been appointed) (either given in writing or orally at a meeting of the Board):
 - (i) other than the issue of the Equity Pool, the Convertible Loan Shares or any Beneficiary Shares, issue any debentures or other securities;
 - (ii) other than in respect of the Convertible Loan Shares, grant any option to subscribe for shares or issue any securities convertible into shares or establish any share option scheme or employee share scheme;
 - (iii) constitute/appoint any committee of the Board;
 - (iv) make or permit any substantial alteration (including cessation) to the general nature of the business; or
 - (v) sell, transfer, lease, licence or in any way dispose of the whole or a substantial part of its business or assets whether by a single transaction or a series of transactions.

For the avoidance of doubt, the restrictions in this Art. shall not apply if there is no Manager Director appointed.

- (iv) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.
- (v) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

- (i) The Board must appoint one of the ICAP Luxembourg Directors as a Chairman, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.
- (ii) The Board shall meet at the request of the Chairman or any two (2) directors, at the place indicated in the notice, which must be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting (including any reconvened Board meeting pursuant to Art.) shall be given to all directors at least five Business Days in advance, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Unless otherwise stated in such schedule, separate written notices of meetings are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if one ICAP Luxembourg Director and the Manager Director is present or represented, unless there is no Manager Director appointed, in which case the Board may validly deliberate and act if any two directors, including at least one ICAP Luxembourg Director, are present or represented or unless there are no ICAP Luxembourg Directors appointed, in which case the Board may validly deliberate and act if any two directors, including the Manager Director, are present or represented. If a Board meeting is not quorate as:

(i) the Manager Director is not present or represented at a time when a Manager Director has been appointed, the Board meeting shall be reconvened (notice of such reconvened Board meeting to be given in the manner provided for in these Articles) and the Board may validly deliberate and act if any two directors, including at least one ICAP Luxembourg Director, are present or represented at such reconvened Board meeting;

(ii) no ICAP Luxembourg Director is present or represented, the Board meeting shall be reconvened (notice of such reconvened Board meeting to be given in the manner provided for in these Articles) and the Board may validly deliberate and act if any two directors, including the Manager Director (if there is a Manager Director appointed at that time), are present or represented at such reconvened Board meeting.

(vii) Subject to Art. , Board resolutions are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented. The Chairman has a casting vote in the event of a tied vote.

(viii) Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting, by all directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(ix) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(x) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

(xi) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction is submitted to the shareholders at a General Meeting, before any vote on the matter.

7.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of any two (2) directors, provided that at least one of such directors is an ICAP Luxembourg Director.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 8. Sole director.

8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a single director (provided that such director is resident in Luxembourg) until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In this case, any reference in the Articles to the Board or the directors should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

8.3. Where the Company is managed by a sole director, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature(s) of any person(s) to whom the sole director has delegated special signatory powers.

Art. 9. Liability of the directors. The directors may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided such commitment(s) comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be taken at a General Meeting. The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

(ii) Each Share gives an entitlement to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings shall be held at the time and place specified in the relevant notice of meeting. Subject to Art. , written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight days in advance.

(ii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(v) Any shareholder may vote by using the forms provided to that effect by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. All shareholders must return the voting forms to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for calculation of the quorum. Forms which indicate neither a voting intention nor an abstention are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(vii) Subject to Art. , the quorum for a General Meeting shall be at least one A Shareholder.

(viii) A General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the Shares is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at intervals of at least thirty (30) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices must state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of Shares represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder.

11.1. If the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference to the General Meeting in the Articles shall be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate; and

(iii) resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

12.1. The financial year of the Company shall begin on 1 April and shall end on 31 March of each year.

12.2. Each year, the Board shall prepare a balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its officers, directors and statutory auditors to the Company.

12.3. One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the statutory auditors with a report on and documentary evidence of the Company's operations. The statutory auditors shall then prepare a report stating their findings and proposals.

12.4. The annual General Meeting shall be held at the Company's registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of August of each year at 10.00 a.m.. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day in Luxembourg.

Art. 13. Auditors.

13.1. The Company's operations are supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law or otherwise determined by the Shareholders, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

13.3. The General Meeting appoints the statutory auditors (commissaires)/external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determines their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1. Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent. (10%) of the share capital.

14.2. The decision to allocate the balance of the annual net profits between paying a dividend (and the resulting decision to pay a dividend), transferring the balance to a reserve account, or carrying it forward in accordance with the applicable legal provisions shall be determined at a General Meeting.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, under the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve; and

(iii) the decision to distribute interim dividends is made by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

In their report to the Board, the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must verify whether the above conditions have been satisfied.

14.4. Subject to Art. , any dividend declared by the Company either in a General Meeting pursuant to Art. or by the Board pursuant to Art. (a Dividend) shall be apportioned amongst the A Shareholders and the B Shareholders in proportion to the numbers of such Shares then in issue held by them respectively, unless an Extension Notice has been served on the Company, in which case:

(i) the A Shareholders shall be entitled to a preferential dividend corresponding to such proportion of the amount of the Dividend that would be apportioned to the A Shareholders relative to the B Shareholders had such A Shareholders held a number of shares equal to the aggregate of the A Ordinary Shares and the Convertible Loan Shares; and

(ii) the B Shareholders shall be entitled to the balance of the amount of the Dividend.

14.5. If holders of at least fifty per cent. (50%) of the B Shares (but excluding, for these purposes, any Beneficiary Shares held by any person who also holds A Ordinary Shares) jointly give notice in writing to the Company prior to a proposed Dividend being declared that no part of such Dividend shall be declared in respect of the B Shares (a No Dividend Notice), the Company shall only declare a dividend in respect of the A Ordinary Shares, provided that the amount of such Dividend declared in respect of the A Ordinary Shares shall not exceed the amount which the A Shareholders would in any event have been entitled to under Art. had a No Dividend Notice not been served. If a No Dividend Notice is served, the amount of the Dividend which would otherwise have been declared in respect of the B Shares will be set aside in the accounts of the Company as a profit entitlement of the B Shareholders only and any such amounts may be declared as a dividend on the B Shares at any time at a General Meeting in accordance with Art. or by the Board in accordance with Art. .

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. One or more liquidators, who need not be shareholders, may be appointed, by resolution passed at a General Meeting, to carry out the Liquidation. The powers afforded to and remuneration of such liquidators will be determined by resolution passed at a General Meeting. Unless otherwise decided at the General Meeting, the liquidators have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the Shareholders in proportion to the Shares held by each of them (following any conversion to be made pursuant to).

VII. Share transfers

Art. 16. Permitted transfers.

16.1. Shares may be transferred only in accordance with the provisions of these Articles and any other transfer shall be void.

16.2. Subject to Art. , any Share may at any time be transferred:

(i) by any member of the ICAP Group to any other member of the ICAP Group;

(ii) by any B Shareholder, with the prior written consent of the holders of more than fifty per cent. (50%) of the A Ordinary Shares then in issue, subject to the fulfilment of any conditions on the basis of which any such consent is given (including as to those B Shares being transferred if such B Shareholder becomes a Leaver);

(iii) by any Shareholder in pursuance of any sale or transfer of Shares in accordance with;

(iv) by any Shareholder in pursuance of any sale or transfer of Shares in accordance with;

(v) by any A Shareholder with the prior written consent of the holders of more than fifty per cent. (50%) of the A Ordinary Shares then in issue and the holders of more than fifty per cent. (50%) of the B Shares then in issue (but excluding, for these purposes, any Beneficiary Shares held by any person who also holds A Ordinary Shares);

(vi) by any Shareholder in consequence of acceptance of an offer made to that holder of Shares pursuant to or pursuant to a notice given under; or

(vii) by any Shareholder in pursuance of a sale of Specified Shares (whether alone or in combination with other sales of Shares) as described in or .

Art. 17. General transfers.

17.1. If any:

(i) A Shareholder wishes to transfer, other than in accordance with Arts.... or:

(i) at any time, a number of Shares held by it which constitute a Controlling Interest; and/or

(ii) following the expiry of the Lock-up Period, any Shares held by it,

(ii) B Shareholder wishes to transfer, other than in accordance with Art. (excluding, for these purposes, Art.), following the expiry of the Lock-up Period, any Shares held by him,

(a Seller) it shall serve written notice (a Sale Notice) on the other Shareholders and the Company specifying that wish and the number and class(es) of Shares it wishes to transfer (the Sale Shares) and the price per Share at which he/it wishes to transfer the Sale Shares (the Sale Price) and that written notice shall be deemed to constitute the Company as the Seller's agent for the sale of the Sale Shares in accordance with this . If the Seller holds Shares in more than one class of Share:

(a) the Seller may only specify equal proportions of the number of Shares in each class of Share that such Seller holds as Sale Shares (rounded down in the case of fractions) (so that, for example, if a Seller holds both B Ordinary Shares and Beneficiary Shares and the Seller wishes to include ten per cent. (10%) of the B Ordinary Shares which he holds as Sale Shares, the Seller must also include ten per cent. (10%) of the Beneficiary Shares which he holds as Sale Shares); and

(b) the Sale Price shall be the same for each Share irrespective of what class that Share is.

17.2. If the Seller is a B Shareholder, the A Shareholders shall have the right (but no obligation) to acquire the Sale Shares at the Sale Price in proportion to their existing respective holdings of A Ordinary Shares (A Proportionate Entitlement). If the Sale Shares comprise Shares of more than one class, each A Shareholder shall have the right (but no obligation) to acquire his A Proportionate Entitlement of the Sale Shares in each class at the Sale Price and may only exercise such rights in respect of equal proportions of Sale Shares in each class (rounded down in the case of fractions) (so that, for example, if an A Shareholder wishes to acquire ten per cent. (10%) of the Sale Shares of a particular class, it must also acquire ten per cent. (10%) of the Sale Shares in each other class comprised within the Sale Shares). Within 10 Business Days of receipt by the A Shareholders of the Sale Notice, each A Shareholder shall serve written notice on the Seller and the Company confirming whether it wishes to acquire any of the Sale Shares at the Sale Price and specifying the number of such Sale Shares it wishes to acquire. If any A Shareholder either (i) indicates in the written notice served by it under this Art. that it does not wish to acquire any of the Sale Shares at the Sale Price or (ii) fails to serve written notice under this Art. within the period specified, its proportion of the Sale Shares shall be allocated among any other A Shareholders who have indicated that they wish to purchase Sale Shares in excess of their A Proportionate Entitlement (such allocation being as nearly as may be in proportion to the existing respective holdings of A Ordinary Shares as between such A Shareholders, provided that no A Shareholder shall be required to accept more Sale Shares than it has applied for, but without prejudice to the requirement for each A Shareholder to acquire equal proportions of Sale Shares from each class of Sale Shares).

17.3. If any Sale Shares have not been allocated to A Shareholders in accordance with Art. (such remaining Sale Shares being the Remaining Sale Shares), the Company shall offer the Remaining Sale Shares at the Sale Price to the B Shareholders (other than the Seller) (the Remaining B Shareholders) in proportion to their existing respective holdings of B Shares as between such Remaining B Shareholders (B Remaining Proportionate Entitlement). If the Sale Shares comprise Shares of more than one class, each Remaining B Shareholder shall have the right (but no obligation) to acquire his B Remaining Proportionate Entitlement of the Sale Shares in each class at the Sale Price and may only exercise such rights in respect of equal proportions of Sale Shares in each class (rounded down in the case of fractions) (so that, for example, if a Remaining B Shareholder wishes to acquire ten per cent. (10%) of the Sale Shares of a particular class, he must also acquire ten per cent. (10%) of the Sale Shares in each other class comprised within the Sale Shares). The Remaining B Shareholders may accept all or some only of the Remaining Sale Shares within 10 Business Days of the offer being made to them in writing. If any Remaining B Shareholder to whom the offer is made declines to accept, his proportion of the Remaining Sale Shares may be allocated among any Remaining B Shareholders who have indicated that they wish to purchase Remaining Sale Shares in excess of their B Remaining Proportionate Entitlement (such allocation being as nearly as may be in proportion to the existing respective holdings of B Shares as between such Remaining B Shareholders, provided that no Remaining B Shareholder shall be required to accept more Remaining Sale Shares than he has applied for, but without prejudice to the requirement for each Remaining B Shareholder to acquire equal proportions of Sale Shares from each class of Sale Shares).

17.4. The Company shall give notice to those A Shareholders who have indicated that they wish to acquire Sale Shares under Art. (A First Accepting Holders) and those Remaining B Shareholders who have indicated that they wish to acquire Remaining Sale Shares under Art. (B Second Accepting Holders) of the completion date which shall, subject to Art. , be not more than 30 Business Days after the date of the Sale Notice. On the completion date:

(i) the Seller shall deliver, or procure the delivery of, to the A First Accepting Holders and the B Second Accepting Holders duly executed instruments of transfer in favour of the A First Accepting Holders and the B Second Accepting Holders in respect of the Sale Shares;

(ii) each A First Accepting Holder and B Second Accepting Holder shall pay to the Seller the Sale Price multiplied by the number of Sale Shares to be acquired by it; and

(iii) the A First Accepting Holders, the B Second Accepting Holders and the Seller shall use their respective reasonable endeavours to procure that a board meeting of the Company is convened and at that meeting the transfers of the Sale Shares to the A First Accepting Holders and the B Second Accepting Holders are approved.

17.5. If the A Shareholders and the Remaining B Shareholders do not accept all of the Sale Shares, the Seller may, subject to the application of , transfer the Sale Shares not so accepted by the A Shareholders and the Remaining B Shareholders to a third party, subject to Art. , within six months of the date of the Sale Notice provided that the price per Share for the transfer of the Sale Shares to such person is not less than the Sale Price.

17.6. If the Seller is an A Shareholder, the B Shareholders shall have the right (but no obligation) to acquire the Sale Shares at the Sale Price in proportion to their existing respective holdings of B Shares (B Proportionate Entitlement). If the Sale Shares comprise Shares of more than one class, each B Shareholder shall have the right (but no obligation) to acquire his B Proportionate Entitlement of the Sale Shares in each class at the Sale Price and may only exercise such rights in respect of equal proportions of Sale Shares in each class (rounded down in the case of fractions) (so that, for example, if a B Shareholder wishes to acquire ten per cent. (10%) of the Sale Shares of a particular class, he must also acquire ten per cent. (10%) of the Sale Shares in each other class comprised within the Sale Shares). Within 10 Business Days of receipt by the B Shareholders of the Sale Notice, each B Shareholder shall serve written notice on the Seller and the Company confirming whether he wishes to acquire any of the Sale Shares at the Sale Price and specifying the number of such Sale Shares he wishes to acquire. If any B Shareholder either (i) indicates in the written notice served by him under this Art. that he does not wish to acquire any of the Sale Shares at the Sale Price or (ii) fails to serve written notice under this Art. within the period specified, his proportion of the Sale Shares shall be allocated among any other B Shareholders who have indicated that they wish to purchase Sale Shares in excess of their B Proportionate Entitlement (such allocation being as nearly as may be in proportion to the existing respective holdings of B Ordinary Shares as between such B Shareholders, provided that no B Shareholder shall be required to accept more Sale Shares than it has applied for, but without prejudice to the requirement for each B Shareholder to acquire equal proportions of Sale Shares from each class of Sale Shares).

17.7. If any Sale Shares have not been allocated to B Shareholders in accordance with Art. (such remaining Sale Shares also being the Remaining Sale Shares), the Company shall offer the Remaining Sale Shares at the Sale Price to the A Shareholders (other than the Seller) (the Remaining A Shareholders) in proportion to their existing respective holdings of A Ordinary Shares as between such Remaining A Shareholders (A Remaining Proportionate Entitlement). If the Sale Shares comprise Shares of more than one class, each Remaining A Shareholder shall have the right (but no obligation) to acquire his A Remaining Proportionate Entitlement of the Sale Shares in each class at the Sale Price and may only exercise such rights in respect of equal proportions of Sale Shares in each class (rounded down in the case of fractions) (so that, for example, if a Remaining A Shareholder wishes to acquire ten per cent. (10%) of the Sale Shares of a particular class, he must also acquire ten per cent. (10%) of the Sale Shares in each other class comprised within the Sale Shares). The Remaining A Shareholders may accept all or some only of the Remaining Sale Shares within 10 Business Days of the offer being made to them in writing. If any Remaining A Shareholder to whom the offer is made declines to accept, his proportion of the Remaining Sale Shares may be allocated among any Remaining A Shareholders who have indicated that they wish to purchase Remaining Sale Shares in excess of their A Remaining Proportionate Entitlement (such allocation being as nearly as may be in proportion to the existing respective holdings of A Ordinary Shares as between such Remaining A Shareholders, provided that no Remaining A Shareholder shall be required to accept more Remaining Sale Shares than he has applied for, but without prejudice to the requirement for each Remaining A Shareholder to acquire equal proportions of Sale Shares from each class of Sale Shares).

17.8. The Company shall give notice to those B Shareholders who have indicated that they wish to acquire Sale Shares under Art. (B First Accepting Holders) and those Remaining A Shareholders who have indicated that they wish to acquire Remaining Sale Shares under Art. (A Second Accepting Holders) of the completion date which shall, subject to Art. , be not more than 30 Business Days after the date of the Sale Notice. On the completion date:

(i) the Seller shall deliver, or procure the delivery of, to the B First Accepting Holders and the A Second Accepting Holders duly executed instruments of transfer in favour of the B First Accepting Holders and the A Second Accepting Holders in respect of the Sale Shares;

(ii) each B First Accepting Holder and A Second Accepting Holder shall pay to the Seller the Sale Price multiplied by the number of Sale Shares to be acquired by it; and

(iii) the B First Accepting Holders, the A Second Accepting Holders and the Seller shall use their respective reasonable endeavours to procure that a board meeting of the Company is convened and at that meeting the transfers of the Sale Shares to the B First Accepting Holders and the A Second Accepting Holders are approved.

17.9. If the B Shareholders and the Remaining A Shareholders do not accept all of the Sale Shares, the Seller may, subject to the application of , transfer the Sale Shares not so accepted by the B Shareholders and the Remaining A Shareholders to a third party, subject to Art. , within six months of the date of the Sale Notice provided that the price per Share for the transfer of the Sale Shares to such person is not less than the Sale Price.

17.10. At any time after 31 December 2018, the holder of the largest number of A Ordinary Shares (and if two or more A Shareholders equally hold the largest number of A Ordinary Shares, the first of such A Shareholders to appear on the Company's register of shareholders) (the Majority A Shareholder) shall be entitled, upon serving written notice (a Sweep-up Transfer Notice) on any Shareholder (a Lasting Shareholder), to acquire the Shares held by that Lasting Shareholder for the market value per Share of such Shares (the Market Value).

17.11. The Market Value shall be (i) the value agreed between the Majority A Shareholder and the Lasting Shareholder or (ii) if the Majority A Shareholder and any Lasting Shareholder fail to agree the Market Value within 15 Business Days of the date on which the Sweep-up Transfer Notice is served on the Lasting Shareholder, either party may refer the determination of the Market Value to an independent firm of chartered accountants agreed by the Majority A Shareholder and the Lasting Shareholder (or, in default of agreement within 10 Business Days, to be selected at the instance of either of them by the President of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales, in which case the Company may authorise any person to execute on behalf of, and as agent or attorney for, the Lasting Shareholder all such documents as may be required to effect such appointment).

17.12. The firm of independent accountants appointed pursuant to Art. shall:

- (i) be entitled to obtain professional valuations in respect of any assets or liabilities of the Company;
- (ii) be considered to be acting as experts and not as arbitrators; and
- (iii) determine the Market Value and such determination (save in the case of manifest error or fraud) shall be final and binding on the Majority A Shareholder and the Lasting Shareholder.

17.13. So far as they are able, the Majority A Shareholder and any relevant Lasting Shareholder shall give the firm of independent accountants appointed pursuant to Art. all such assistance and access to the books and records of the Company for the purposes of determining the Market Value as they may reasonably require.

17.14. The fees of the independent accountants appointed pursuant to Art. shall be paid by the Company unless the price determined by the independent accountants does not exceed the price offered by the Majority A Shareholder to the Lasting Shareholder when discussing the Market Value with the Lasting Shareholder in accordance with Art. by more than five per cent. (5%), in which case such fees shall be paid by the Lasting Shareholder.

17.15. Within 10 Business Days of agreement or determination of the Market Value, the Majority A Shareholder shall serve written notice on the Lasting B Shareholder confirming whether it wishes to acquire the Shares that are the subject of the Sweep-up Transfer Notice (the Sweep-up Transfer Shares) and, if so, notifying the Lasting Shareholder of the completion date, which shall, subject to Art. , be not more than 20 Business Days after the date of such written notice. On the completion date:

- (i) the Lasting Shareholder shall deliver, or procure the delivery of, to the Majority A Shareholder duly executed instruments of transfer in favour of the Majority A Shareholder in respect of the Sweep-up Transfer Shares;
- (ii) the Majority A Shareholder shall pay to the Lasting Shareholder the Market Value; and
- (iii) the Majority A Shareholder and the Lasting Shareholder shall use their respective reasonable endeavours to procure that a board meeting of the Company is convened and at that meeting the transfer of the Sweep-up Transfer Shares to Majority A Shareholder is approved.

17.16. If a Shareholder, having become bound to transfer any Shares under this , shall fail to do so, the directors of the Company may authorise any person to execute on behalf of, and as agent or attorney for, such Shareholder any necessary instruments of transfer and shall register the relevant transferee as the holder of the relevant Shares. The Company's receipt of the consideration for such relevant Shares shall be a good discharge to the relevant transferee and the Company shall hold the relevant consideration on trust for the relevant transferor. After the relevant transferee has been entered in the register of members as holder of the relevant Shares in purported exercise of these powers, the validity of the proceedings shall not be challenged by any person.

17.17. If any transfer of Shares by or to any member of the ICAP Group pursuant to to would constitute a class 1 transaction for the purposes of the Listing Rules for ICAP plc or any holding company of it (a Class 1 Transaction) then:

(i) where the relevant member of the ICAP Group has served a Sale Notice in accordance with Art. , immediately following:

(i) the later of the service of a notice on the B Shareholders by the Company under Art. and the date on which the last of the B Shareholders receives notice in writing from the relevant member of the ICAP Group confirming that the transfer of Sale Shares would constitute a Class 1 Transaction; and/or

(ii) the later of the service of a notice on the Remaining A Shareholders by the Company under Art. and the date on which the last of the Remaining A Shareholders receives notice in writing from the relevant member of the ICAP Group confirming that the transfer of Sale Shares would constitute a Class 1 Transaction; and/or

(iii) the relevant member of the ICAP Group entering into a binding agreement for the transfer of the Remaining Sale Shares with a third party under Art. ,

the time periods set out in the Articles referred to above shall be suspended until such time as the ICAP plc shareholder meeting to consider the Class 1 Transaction has been convened and held. If the ICAP plc shareholders consent to the Class 1 Transaction, such time periods shall immediately continue to elapse. If the ICAP plc shareholders do not consent to the Class 1 Transaction, then the Sale Notice served by the relevant member of the ICAP Group shall be deemed revoked;

(ii) where the relevant member of the ICAP Group:

(i) receives a Sale Notice in accordance with Art. , immediately following the later of the service of a notice on the A Shareholders by the Company under Art. and the date on which the last of the A Shareholders receives notice in writing from the relevant member of the ICAP Group confirming that the transfer of Sale Shares would constitute a Class 1 Transaction; and/or

(ii) serves a notice on the Lasting Shareholder under Art. , immediately following the later of the service of that notice and the date on which the relevant member of the ICAP Group confirms in writing to the Lasting Shareholder that the transfer of Sweep-up Transfer Shares would constitute a Class 1 Transaction; and/or

(iii) shall have accepted an offer to acquire any Compulsory Sale Shares under Art. , immediately following the later of the Company giving notice to the Leaver under Art. and the date on which the relevant member of the ICAP Group confirms in writing to the Company and the Leaver that the transfer of Compulsory Sale Shares would constitute a Class 1 Transaction,

the time periods set out in Arts. , and respectively shall be suspended until such time as the ICAP plc shareholder meeting to consider the Class 1 Transaction has been convened and held. If the ICAP plc, or any holding company of it, shareholders consent to the Class 1 Transaction, such time periods shall immediately continue to elapse. If the ICAP plc, or any holding company of it, shareholders do not consent to the Class 1 Transaction then the relevant member of the ICAP Group will be deemed to have rejected the chance to acquire the Sale Shares, the Sweep-up Transfer Shares or the Compulsory Sale Shares (as the case may be) and, if applicable, the time periods shall immediately continue to elapse for all other parties to the relevant transaction;

(iii) where the relevant member of the ICAP Group is a holder of Specified Shares for the purposes of:

(i) and the transfer of the Specified Shares held by such member of the ICAP Group would constitute a Class 1 Transaction, the time periods set out in Art shall not start to run until such time as the ICAP plc shareholder meeting to consider the Class 1 Transaction has been convened and held. If the ICAP plc shareholders consent to the Class 1 Transaction, such time period shall immediately continue to elapse. If the ICAP plc, or any holding company of it, shareholders do not consent to the Class 1 Transaction then the relevant member of the ICAP Group will be deemed to have rejected the chance to sell the Specified Shares held by it and, if applicable, the time periods shall immediately continue to elapse for all other parties to the relevant transaction; and/or

(ii) and the transfer of the Specified Shares held by such member of the ICAP Group would constitute a Class 1 Transaction, the time periods set out in Arts. and shall not start to run until such time as the ICAP plc shareholder meeting to consider the Class 1 Transaction has been convened and held. If the ICAP plc shareholders consent to the Class 1 Transaction, such time periods shall immediately continue to elapse. If the ICAP plc, or any holding company of it, shareholders do not consent to the Class 1 Transaction then the relevant member of the ICAP Group will be deemed to have rejected the chance to sell the Specified Shares held by it and, if applicable, the time periods shall immediately continue to elapse for all other parties to the relevant transaction.

Art. 18. Compulsory transfers.

18.1. If any B Shareholder becomes a Leaver, the Leaver shall, unless an ICAP Luxembourg Director gives notice in writing otherwise, be deemed to have served notice (a Compulsory Transfer Notice) on the date on which he became a Leaver, offering for sale in accordance with this all of the Shares registered in his name (or such lesser number of registered Shares as an ICAP Luxembourg Director shall notify in writing to the Company) (irrespective of whether the Shares were registered in the name of the Leaver at the date on which he became a Leaver, or were registered subsequently) (the Compulsory Sale Shares) on terms that the price per Share at which the Compulsory Sale Shares shall be offered shall be:

(i) in the case of a Bad Leaver, 50 per cent. of the Prescribed Price of the Compulsory Sale Shares; and

(ii) in the case of a Good Leaver, the Prescribed Price.

18.2. For the purposes of this , the Prescribed Price shall mean the Market Value per Share of the Compulsory Sale Shares calculated in accordance with Arts. to as if references in those Articles to:

(i) the Majority A Shareholder were references to the Company;

(ii) the Lasting Shareholder were to the Leaver; and

(iii) the Sweep-up Transfer Notice were to the Compulsory Transfer Notice.

18.3. Following agreement or determination of the Prescribed Price in accordance with Art. , the Company shall (on behalf of the Leaver) offer the Compulsory Sale Shares to one or more of the following:

- (i) any A Shareholder; or
 - (ii) any B Shareholder; or
 - (iii) any current or prospective director, employee or consultant of any Group Company,
- in such numbers, as the directors may, with the approval of an ICAP Luxembourg Director, decide.

18.4. Any offer of Compulsory Sale Shares under Art. shall, subject to Art. , remain open for acceptance for at least 20 Business Days commencing on the date of the offer. As soon as practicable following the expiry of the period for acceptance of such offer the Company shall give notice to the Leaver specifying the names of the persons who have accepted the offer to purchase Compulsory Sale Shares, and the numbers of Compulsory Sale Shares to be purchased by them respectively.

18.5. Any sale of Compulsory Sale Shares pursuant to this must be completed as soon as practicable, and in any event within 10 Business Days of the date of the notice given under Art. , by delivery by the Leaver of a duly executed instrument of transfer and payment by the purchaser or purchasers to the Leaver of an amount in cash equal to the consideration payable for each Compulsory Sale Share sold.

18.6. If a Leaver, having become bound to transfer any Shares under the provisions of this shall fail to do so, he shall be deemed to have irrevocably appointed any director of the Company to execute on behalf of and as agent or attorney for him any necessary instruments of transfer and to register the purchaser as the holder of the Shares. The Company's receipt of the purchase money shall be a good discharge to the purchaser, and the Company shall after that time hold the purchase money on trust for the Leaver, but shall not be bound to earn or pay interest on it. After the name of the purchaser has been entered in the register of members in purported exercise of these powers, the validity of the proceedings shall not be questioned by any person.

18.7. If a Shareholder is transferring his entire holding of Shares (whether under this or otherwise) and the relevant Shareholder is a director of any member of the Group, the relevant Shareholder shall, if requested in writing by an ICAP Luxembourg Director, deliver to the relevant member of the Group, a letter of resignation as a director of the relevant member of the Group acknowledging under seal that he has no claim against the relevant member of the Group for compensation for loss of office or otherwise. If the relevant Shareholder shall fail to deliver any such resignation letter as is required under this , he shall be deemed to have irrevocably appointed any director of the Company to execute on behalf of and as agent or attorney for him any such resignation letter.

Art. 19. Tag-along rights.

19.1. Subject to Art. , this applies when a transfer (other than a transfer pursuant to with Arts. , , or) of Shares (the Specified Shares) after the third anniversary of the date of incorporation of the Company would, if registered, result in a person, or such person and any other person(s):

- (i) connected to him/it; or
- (i) with whom he is acting in concert, as defined in United Kingdom's City Code on Takeovers and Mergers, (each a member of the purchasing group) holding:
 - (a) a Controlling Interest and the members of the purchasing group did not hold a Controlling Interest between them prior to such transfer(s); or
 - (b) at least ninety per cent. (90%) of the Shares.

19.2. No transfer to which this applies may be registered unless:

- (i) it is agreed to in writing by the holders of fifty per cent. (50%) or more of the A Ordinary Shares in issue and of fifty per cent. (50%) or more of the B Shares in issue (but excluding, for these purposes, any Beneficiary Shares held by any person who also holds A Ordinary Shares); or
- (ii) the proposed transferee(s) has made an offer to buy all of the issued Shares (including or excluding the Specified Shares, and including any Shares issuable on the exercise of any then outstanding subscription or conversion rights) on the terms set out in Arts. and (unless, in the case of a particular A Shareholder or B Shareholder, less favourable terms are agreed to in writing by that Shareholder) and the offer is or becomes wholly unconditional;

19.3. The terms of the proposed transferee's offer shall be as follows:

- (i) the offer shall, subject to Art. , be open for acceptance for at least 14 days; and
- (ii) the consideration for each Share shall be the Prescribed Consideration.

19.4. The offer may be subject to one or more conditions, including a condition the satisfaction of which is dependent upon the number and/or percentage of A Ordinary Shares and/or B Shares in respect of which the offer is accepted.

19.5. At the option of the holders of the Specified Shares the provisions of this shall not apply where the provisions of are proposed to be operated.

Art. 20. Drag-along rights.

20.1. If a proposed transfer after the third anniversary of the date of incorporation of the Company (other than a transfer pursuant to Arts. , , or) of A Ordinary Shares (also, the Specified Shares) would, if registered, result in members of the purchasing group (as defined in) holding:

(a) a Controlling Interest and the members of the purchasing group did not hold a Controlling Stake between them prior to such transfer(s); or

(b) at least ninety per cent. (90%) of the Shares.

the proposed transferee(s) of the Specified Shares may give notice in writing to each A Shareholder and/or B Shareholder, other than:

(i) the holders of the Specified Shares; and

(ii) members of the purchasing group,

(the Minority Shareholders) requiring them, subject to Art. , within five Business Days of the date of the notice to sell and transfer all (but not some of) of their holdings of Shares to the proposed transferee. The transfer shall be for the Prescribed Consideration and otherwise on terms no less favourable to the Minority Shareholders than those agreed between the holders of the Specified Shares and the proposed transferee, provided that:

(x) a Minority Shareholder shall not be required to give any warranties or indemnities in the context of the transaction other than warranties that such Minority Shareholder has (i) title to the Shares to be sold and transferred by him/it and (ii) capacity to enter into the transaction contemplated; and

(y) a Minority Shareholder shall not be required to sell and transfer his/its holding of A Ordinary Shares and/or B Shares prior to the date on which the Specified Shares are transferred to the proposed transferee.

20.2. If within, subject to Art. , a period of six months following the date of a notice given under Art. , Shares are issued to any person (whether on exercise of any subscription or conversion rights or otherwise) the transferee of the Specified Shares may serve a further notice on each holder of such Shares (also a Minority Shareholder) requiring him/it to sell and transfer all his/its Shares to a person specified in the notice on the same terms as are provided for in this .

20.3. A notice given under Arts. or shall be accompanied by all documents required to be executed by the relevant Minority Shareholder to give effect to the required sale and transfer.

20.4. If any Minority Shareholder shall fail to:

(i) transfer his/its Shares (for the purposes of this Art. , Minority Shares) as required Arts. or; or

(ii) execute any document required to be executed in order to give effect to the provisions of Arts. or ,

the directors may authorise any individual to execute on behalf of and as attorney or agent for the Minority Shareholder any necessary transfer or other document and shall register the proposed transferee as the holder of the Minority Shares. The Company's receipt of the Prescribed Consideration for the Minority Shares shall be a good discharge to the proposed transferee, and the Company shall after that time hold the Prescribed Consideration on trust for the Minority Shareholder. After the name of the proposed transferee has been entered in the register of members in purported exercise of these powers, the validity of the proceedings shall not be questioned by any person.

20.5. While this applies to a Minority Shareholder's shares, those shares may not be transferred other than under this .

VIII. Value on exit

Art. 21. Value on Exit.

21.1. If an Exit shall occur then, immediately prior to such Exit, such number of the A Ordinary Shares then in issue shall be cancelled (if necessary) in accordance with Art. 21.2 so that, following such cancellation, the number of A Ordinary Shares and B Shares in issue shall be such that the Exit Value shall be apportioned between the A Shareholders and the B Shareholders as follows and in the following order of priority:

(i) firstly, to the B Shareholders (divided between them in proportion to the aggregate number of B Shares held by them respectively), the B Share Catch-up Amount (if any); and

(ii) secondly, the balance of the Exit Value between the A Shareholders and B Shareholders *pari passu* as one class (divided between them in proportion to the aggregate number of A Ordinary Shares and B Shares held by them respectively upon completion of such Exit).

21.2. The cancellation required to be made pursuant to Art. 21.1 shall be made on the following terms:

(i) the A Ordinary Shares to be cancelled shall be apportioned (or as near thereto as may be practicable to avoid the apportionment of a fraction of an A Ordinary Share as determined by the Company) among the A Shareholders in the proportion in which they hold such A Ordinary Shares immediately prior to the Exit and such cancellation; and

(ii) the requisite number of A Ordinary Shares shall be cancelled at a general meeting of the shareholders of the Company on terms that the holders of such A Ordinary Shares shall receive no consideration in respect of such cancelled A Ordinary Shares.

IX. General provision

Art. 22. General provisions.

22.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, fax, email or any other means of electronic communication.

22.2. Powers of attorney shall be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

22.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

22.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

X. Interpretation

Art. 23. Definitions and Interpretation.

23.1. In these Articles, the following words and expressions have the following meanings:

A First Accepting Holders: has the meaning given to it in Art.;

A Ordinary Shares: A ordinary shares of GBP 1.00 each in the capital of the Company;

A Proportionate Entitlement: has the meaning given to it in Art.;

A Remaining Proportionate Entitlement: has the meaning given to it in Art.;

Articles: has the meaning given to it in;

A Second Accepting Holders: has the meaning given to it in Art.;

A Shareholder: a holder of A Ordinary Shares from time to time;

A Shareholder List: has the meaning given to it in Art.;

Bad Leaver: a Leaver who becomes a Leaver:

(i) as a result of summary dismissal in accordance with the terms of the Leaver's service agreement;

(ii) as a result of a material breach by the Leaver of the terms of the consultancy agreement which relates to provision of consultancy services by the Leaver (whether directly or indirectly) which entitles the Company to terminate the consultancy agreement without notice;

(iii) in breach of his service agreement or his consultancy agreement (as applicable);

(iv) because he becomes a Bankrupt; or

(v) in the case of Steve Gibson, because he ceases to be an employee of any member of the Group (and does not become an employee of any other member of the Group) prior to the first anniversary, or, if an Extension Notice is served, the third anniversary, of the date of incorporation of the Company;

a Bankrupt: a person who (i) petitions for his own bankruptcy or is declared bankrupt, or (ii) applies for an interim order under the Insolvency Act 1986 of the United Kingdom, or (iii) makes a proposal for the adoption of a voluntary arrangement under the Insolvency Act 1986 of the United Kingdom, or (iv) seeks a compromise of his debts with his creditors or any substantial part of his creditors;

Beneficiary Shares: means the beneficiary shares each with no par value, issued by the Company pursuant to Art. 5.4 (ii);

B First Accepting Holders: has the meaning given to it in Art.;

Board: the board of directors of the Company from time to time;

B Ordinary Shares: B ordinary shares of GBP 1.00 each in the capital of the Company;

B Proportionate Entitlement: has the meaning given to it in Art.;

B Remaining Proportionate Entitlement: has the meaning given to it in Art.;

B Second Accepting Holders: has the meaning given to it in Art.;

B Share Catch-up Amount: the aggregate amount of any dividends which the B Shareholders would have received but for the service of any No-Dividend Notices;

B Shareholder: a holder of B Shares from time to time;

B Shareholder List: has the meaning given to it in Art.;

B Shares: B Ordinary Shares and Beneficiary Shares;

Business Day: any day other than a Saturday, Sunday or any other day which is a public holiday in England;

Chairman: the chairman of the Board appointed pursuant to Art.;

Class 1 Transaction: has the meaning given to it in Art.; and

Company: has the meaning given to it in;

Compulsory Sale Shares: has the meaning given to it in Art.; and

Compulsory Transfer Notice: has the meaning given to it in Art.; and

Controlling Interest: a holding of Shares having the right to exercise more than fifty per cent. (50%) of the votes in the Company;

Convertible Loan Shares: has the meaning given to it in Art.;

Dividend: has the meaning given to it in Art.;

Equity Pool: has the meaning given to it in Art.;

Exit: a Liquidation, Flotation or Sale;

Exit Value: means:

(i) in the event of a Flotation, the value placed on the entire issued share capital of the Company (or its holding company) (including the Convertible Loan Shares and the A Ordinary Shares held immediately prior to the cancellation of A Ordinary Shares pursuant to Arts. and) at the issue price for the Flotation and excluding, for the avoidance of doubt, any shares to be issued by the Company (or its holding company) on the Flotation to raise additional finance for the Company (or its holding company);

(ii) in the event of a Sale, the value of the consideration payable per Share of the Shares which are the subject of the Sale, multiplied by the total number of Shares in issue (including Convertible Loan Shares and the A Ordinary Shares held immediately prior to the cancellation of A Ordinary Shares pursuant to Arts. and); and

(iii) in the event of a Liquidation, the value of the surplus assets available for distribution to the Shareholders;

Extension Notice: has the meaning given to it in the convertible loan agreement entered into on or around the date of incorporation of the Company between the Company and ICAP Latin American Holdings B.V.;

Flotation: the effective admission of ordinary shares of the Company (or any holding company of the Company):

(i) to listing on the Official List of the Financial Services Authority, acting in its capacity as the competent authority for listing pursuant to Part VI of the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, and to trading on the Main Market of the London Stock Exchange plc; or

(ii) to trading on AIM, a market operated by the London Stock Exchange plc; or

(iii) to trading on any other investment exchange in respect of which a recognition order has been made under section 290 of the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom;

General Meeting: has the meaning given to it in Art.;

Good Leaver: any Leaver who is not a Bad Leaver;

Group: the Company and its subsidiary undertakings from time to time, or any of them as the context requires and Group Company shall be construed accordingly;

ICAP Director: any director from time to time appointed pursuant to Art.;

ICAP Group: ICAP plc (registered in England and Wales with registered number 03611426) and its subsidiary undertakings from time to time;

ICAP Luxembourg Director: any ICAP Director from time to time who is resident in Luxembourg;

Intellectual Property: patents, petty patents, utility models, registered designs, design right, topography rights, copyright, database right, trade marks, service marks, trade or business names, domain names, get-up or trade dress, inventions or secret processes, know-how and all rights or forms of protection of a similar nature or effect subsisting anywhere in the world, including applications for any such right;

Lasting Shareholder: has the meaning given to it in Art.;

Law: has the meaning given to it in;

Leaver: any holder of B Shares who:

(i) ceases to be an employee of, or provide any consultancy services to (whether directly or indirectly), any Group Company and does not continue to be an employee of, or provide any consultancy services to (whether directly or indirectly), any other Group Company;

(ii) becomes a Bankrupt; or

(iii) becomes a Patient;

Liquidation: the Company's liquidation (other than a voluntary liquidation for the purpose of a reconstruction or amalgamation without insolvency);

Listing Rules: the rules and regulations made by the United Kingdom Listing Authority (being that part of the Financial Services Authority of the United Kingdom which acts as competent authority for the purposes of Part VI of the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom) and contained in the publication by the United Kingdom Listing Authority of the same name, as amended from time to time;

Lock-up Period: the period from the date of incorporation of the Company until:

(i) the first anniversary of the date of incorporation of the Company if no Extension Notice has been served on the Company prior to such anniversary; or

(ii) the third anniversary of the date of incorporation of the Company if an Extension Notice has been served on the Company prior to the first anniversary of the date of incorporation of the Company;

Majority A Shareholder: has the meaning given to it in Art.;

Manager Director: any director from time to time appointed pursuant to Art.;

Market Value: has the meaning given to it in Art.;

member of the purchasing group: has the meaning given to it in Art.;

Minority Shareholders: has the meaning given to it in Arts. and;

Minority Shares: has the meaning given to it in Art.;

No Dividend Notice: has the meaning given to it in Art.;

Other A Shareholders: has the meaning given to it in Art.;

Patient: a person who lacks capacity as defined in section 2 of the Mental Capacity Act 2005 of the United Kingdom;

Prescribed Consideration: a consideration (whether in cash, securities or otherwise, or in any combination) per A Ordinary Share or B Share equivalent to that offered by the proposed transferee or transferees for each Specified Share together with an amount equal to the relevant proportion of any other consideration (in cash or otherwise) received or receivable by the holders of the Specified Shares which having regard to the substance of the transaction as a whole can reasonably be regarded as an addition to the price paid or payable for the Specified Shares;

Prescribed Price: has the meaning given to it in Art.;

Proposed Shares: has the meaning given to it in Art.;

Remaining A Shareholders: has the meaning given to it in Art.;

Remaining B Shareholders: has the meaning given to it in Art.;

Remaining Sale Shares: has the meaning given to it in Arts. and;

Sale: any sale of Shares which results in a single person or several connected people holding at least 90 per cent. of the A Ordinary Shares and B Ordinary

Shares then in issue;

Sale Notice: has the meaning given to it in Art.;

Sale Price: has the meaning given to it in Art.;

Sale Shares: has the meaning given to it in Art.;

Seller: has the meaning given to it in Art.;

Shareholder: a holder of Shares;

Shares: A Ordinary Shares and/or B Shares;

Specified Shares: has the meaning given to it in Arts. and;

Sweep-up Transfer Notice: has the meaning given to it in Art.;

Sweep-up Transfer Shares: has the meaning given to it in Art.; and transfer: shall mean transfer, sell, mortgage, charge or otherwise dispose of any interest (whether legal, beneficial or otherwise) in any shares.

23.2 . In these Articles (unless the context requires otherwise):

(i) any question as to whether a person is connected with any other person shall be determined in accordance with the provisions of ss.1122-1123 Corporation Tax Act 2010 of the United Kingdom;

(ii) any reference to "persons" includes natural persons, partnerships, companies, bodies corporate, associations, organisations, governments, states, foundations and trusts (in each case whether or not having separate legal personality).

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on March 31, 2012.

Subscription and Payment

ICAP Latin American Holdings B.V., represented as stated above, subscribes for twenty-one thousand eight hundred and three (21,803) A Ordinary Shares in registered form, having a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of sixteen thousand three hundred and thirty-eight Great Britain Pounds (GBP 16,338); and

Steve Gibson, represented as stated above, subscribes for eight thousand one hundred and ninety-seven (8,197) B Ordinary Shares in registered form, having a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of eight thousand one hundred and ninety-seven Great Britain Pounds (GBP 8,197).

The amount of thirty thousand Great Britain Pounds (GBP 30,000) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

45426

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as directors of the Company, with the following designations, for a period of six (6) years:

ICAP Directors

Mark Beeston, managing director, born on 30 August 1971 in Nottingham, with professional address at 2 Broadgate, London EC2M 7UR

Paul de Haan, company director, born on 20 June 1971 in Alkmaar, with professional address at 17 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Jacobus Groesbeek, company director, born on 26 May 1952 in Koog aan de Zaan, with professional address at 17 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Manager Director

Steve Gibson, general manager, born on 10 December 1971 in Newcastle Upon Tyne, residing in 11 Hambalt Road, London SW4 9EA

2. Mireille Herbrand, with professional address in 17, boulevard Prince Henri, L1724 Luxembourg, born on 30/04/1974 in Malmedy, is appointed as statutory auditor (commisaire) of the Company for a period of six (6) years.

3. The registered office of the Company is located at 17, Boulevard Prince Henri, L1724 Luxembourg.

4. The ratification of the entry into by the Company of the shareholders' agreement dated 20 January 2011, between the Company, ICAP Latin American Holdings B.V. and Steve Gibson, in relation to the ownership and management of the Company.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-et-un janvier.

Pardevant nous, Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. ICAP Latin American Holdings B.V., une société constituée selon le droit néerlandais, dont le siège social est situé à Amsteldijk 166, Suite 1.16, Amsterdam, 1079LH, les Pays-Bas, immatriculée sous le numéro 33277508,

représentée par Alexandra Slack, Avocate, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam, Pays-Bas, le 19 janvier 2011.

La procuration, après signature ne varietur par les comaprants et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

2. Steve Gibson, directeur général, né le 10 décembre 1971 à Newcastle Upon Tyne, domicilié au 11 Hambalt Road, Londres SW4 9EA.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «Euclid Opportunities SA» (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout

autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente mille Livres Sterling (GBP 30.000), représenté par vingt et un mille huit cent trois (21.803) Actions Ordinaires A sous forme nominative et huit mille cent quatre-vingt-dix-sept (8.197) Actions Ordinaires B sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Sauf renonciation contraire par écrit des détenteurs d'au moins 75 pour cent des Actions Ordinaires A et des détenteurs d'au moins cinquante pour cent (50%) des Actions B (à l'exception néanmoins, à cet égard, de toute Action Bénéficiaire détenue par toute personne qui détient également des Actions Ordinaires A), toutes les actions ou instruments donnant le droit de souscrire à des actions ou de convertir en actions, dont l'émission est proposée, autres que les Actions de Prêt Convertible, le Fonds Collectif d'Actions et les Actions Bénéficiaires, (Actions Proposées) seront, avant d'être émises, proposées comme suit aux Actionnaires à ce moment-là:

(i) l'offre sera effectuée par notification écrite à tous les Actionnaires à ce moment-là en précisant le nombre et la catégorie des Actions Proposées offertes et en limitant la période (qui sera d'au moins vingt-et-un jours) pendant laquelle l'offre peut être acceptée;

(ii) les acceptations devront être transmises à la Société par notification écrite et le demandeur précisera le nombre d'Actions Proposées auquel il est prêt à souscrire;

(iii) après expiration de cette période d'offre ou une fois que la Société aura reçu de la part de chaque Actionnaire une notification d'acceptation ou, selon le cas, de refus de cette offre (quelque soit celui des deux événements qui se produira en premier), les administrateurs attribueront les Actions Proposées aux Actionnaires acceptant l'offre (et en cas de concurrence entre ces Actionnaires, à ces Actionnaires au pro rata du nombre d'Actions qu'ils détiennent respectivement (arrondi par défaut au nombre entier le plus proche en cas de nombre décimal), sous réserve qu'aucun

Actionnaire ne soit obligé de prendre plus que le nombre maximum d'Actions Proposées qu'il aura spécifié dans sa demande), sous réserve que, en cas d'émission:

- (i) d'autres Actions Ordinaires A, les Actionnaires B se verront proposer d'autres Actions Ordinaires B; et
- (ii) d'autres Actions Ordinaires B, les Actionnaires A se verront proposer d'autres Actions Ordinaires A.

5.4. Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de cinquante mille deux cent quarante-sept Livres Sterling (GBP 50.247), par l'émission de:

(i) quinze mille deux cent quarante-sept (15.247) nouvelles Actions Ordinaires A (les Actions de Prêt Convertible) ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires A existantes; et

(ii) cinq mille (5.000) nouvelles Actions Ordinaires B (le Fonds Collectif d'Actions) ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires B existantes;

(ii) émettre, en sus du capital social de la Société, jusqu'à un maximum de cinq mille (5.000) Actions Bénéficiaires;

(iii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires tels que définis dans l'Article 5.3 concernant les nouvelles Actions de Prêt Convertible, le Fonds Collectif d'Actions et les Actions Bénéficiaires et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux Actions de Prêt Convertible, au Fonds Collectif d'Actions et aux Actions Bénéficiaires; et

(iv) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.3. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires et suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'Article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve du transfert d'actions, d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

6.4. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.5. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

6.6. Actions Bénéficiaires

(i) Les Actions Bénéficiaires ne peuvent être émises que pour les détenteurs d'Actions Ordinaires B;

(ii) Les Actions Bénéficiaires ont les mêmes droits et obligations que ceux conférés aux Actions Ordinaires B dans ces Statuts et les Actions Ordinaires B et les Actions Bénéficiaires ont une égalité de rang et sont traitées comme une seule catégorie à tous les égards.

(iii) Dans un but de clarification de cet article 6.6, la définition des Actions Ordinaires B est réputée exclure toute référence aux Actions Bénéficiaires.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil d'administration.

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par le Conseil qui sera, sous réserve de l'Article 8, composé d'au moins trois (3) membres et d'un maximum de six (6) membres. Les administrateurs ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) Sous réserve de l'Article 7.1 (vii), toute personne:

(i) prête à agir en tant qu'administrateur; et

(ii) qui est légalement autorisée à le faire,

y compris, en tout état de cause, toute personne dont le nom apparaît sur la Liste des Actionnaires A (telle que définie ci-dessous) ou la Liste des Actionnaires B (telle que définie ci-dessous), peut être nommée administrateur par décision lors d'une Assemblée générale. Les Actionnaires doivent désigner trois administrateurs conformément à l'Article 7.1 (iii) ci-dessous et un conformément à l'Article 7.1 (iv) ci-dessous.

(iii) En vertu de l'Article 7.1(vii), les Actionnaires A seront autorisés à tout moment à proposer la nomination d'au maximum trois administrateurs de la Société en communiquant à l'Assemblée Générale une liste des noms de la ou des personne(s) proposée(s). Cette liste doit comprendre au moins un nom de plus que le nombre d'administrateurs proposés (la Liste des Actionnaires A).

(iv) Sous réserve de l'Article 7.1 (vii), si Steve Gibson détient des Actions B, il est autorisé, en sa capacité d'Actionnaire B, à proposer à tout moment et occasionnellement la nomination d'un administrateur de la Société. En tout état de cause, si Steve Gibson ne détient pas d'Actions Ordinaires B, il n'aura pas le droit de proposer la nomination d'un administrateur de la Société.

(v) Toute proposition de nomination conforme à l'Article. 7.1 (iv) sera faite par Steve Gibson en communiquant à l'Assemblée Générale une liste de(s) nom(s) de la ou des personne(s) proposée(s). Cette liste doit comprendre au moins un nom de plus que le nombre d'administrateurs proposés (la Liste des Actionnaires B).

(vi) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par décision de l'Assemblée Générale.

(vii) Toute personne étant un Failli ou un Patient ne peut pas être nommée administrateur et tout administrateur qui devient un Failli ou un Patient est réputé avoir immédiatement démissionné en tant qu'administrateur au moment où il est devenu un Failli ou un Patient.

(viii) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent agissant pour son compte dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ces fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(ix) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Aucune résolution, décision ou action ne sera réputée adoptée ou exécutée par le Conseil concernant l'un des sujets suivants relatifs à la Société ou à tout autre membre du Groupe, sans l'autorisation d'un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP (donnée par écrit ou verbalement lors d'une réunion du Conseil):

(i) autre que l'émission du Fonds Collectif d'Actions, d'Actions de Prêt Convertible ou de toute Action Bénéficiaire, l'émission d'obligations ou d'autres titres;

(ii) autre que concernant les Actions de Prêt Convertible, l'attribution de toute option de souscrire à des actions ou d'émettre des titres convertibles en actions ou d'établir un quelconque plan d'options sur actions ou plan d'actionnariat salariés;

(iii) créer (ou autoriser la création de) tout prêt hypothécaire, charge, privilège (autre que les privilèges survenant au cours du déroulement normal des affaires) ou autres charges financières sur l'ensemble ou la totalité de son entreprise, ses biens ou son actif;

(iv) vendre, transférer, louer, autoriser l'exploitation de ou aliéner de quelque manière que ce soit la totalité ou une partie substantielle de son activité ou actif par le biais d'une transaction unique ou d'une série de transactions;

(v) acquérir tout ou partie de l'actif ou de l'entreprise de toute autre société ou activité;

(vi) acquérir ou aliéner tout bien en propriété franche ou loué à bail;

(vii) souscrire à, ou autrement acquérir ou vendre, transférer ou autrement aliéner tout intérêt dans le capital social de tout autre personne morale;

(viii) procéder à ou autoriser toute altération importante (y compris la cessation) de la nature générale de son activité;

(ix) payer, faire ou déclarer tout dividende ou toute autre distribution concernant ses profits, son actif ou ses réserves ou conclure un accord du même effet;

(x) supporter tout endettement ou la modification ou résiliation de tout accord visant à contracter un quelconque endettement;

(xi) entreprendre toute reconstitution ou fusion ou conclure tout concordat;

(xii) conclure toute transaction autrement qu'en négociant dans des conditions normales de concurrence et au meilleur prix ou aux meilleures conditions pouvant être raisonnablement obtenues;

(xiii) consentir un prêt ou donner une lettre de confort à un tiers, garantir ou cautionner les obligations d'un tiers;

(xiv) conclure un contrat à long-terme, déficitaire ou inhabituel ou supporter toute responsabilité matérielle hors du déroulement normal des affaires;

(xv) conclure un accord de coentreprise ou de partenariat ou un arrangement avec une autre personne;

(xvi) conclure une licence ou une cession de ses droits de Propriété intellectuelle;

(xvii) initier un litige ou un arbitrage hors du déroulement normal des affaires ou régler à l'amiable un tel litige ou arbitrage;

(xviii) modifier toute convention comptable en vigueur;

(xix) établir tout plan de retraite ou d'assurance vie ou tout plan de partage des bénéfices ou tout plan similaire pour le bénéfice de tout ou partie de ses salariés ou effectuer toute modification substantielle de ce plan;

(xx) conclure ou résilier tout contrat d'embauche ou contrat de prestation de conseil avec (ou modifier les conditions desdits contrats ou les émoluments de) Steve Gibson ou tout salarié ou administrateur dont les émoluments sont (ou sont proposés comme) supérieurs à 75.000£ par an, étant entendu qu'aux fins d'application du présent Article, les «émoluments» désignent les sommes versées sous forme d'honoraires, salaires, primes, commissions, contributions de retraite,

bénéfices en nature et tout Article de valeur reçu par toute personne ou son conjoint ou une autre personne en son nom ou pour son bénéficiaire;

(xxi) conclure tout contrat d'embauche ou contrat de prestation de conseil ne pouvant être résilié sur préavis de trois mois ou moins sans donner lieu à une réclamation (autre qu'une réclamation légale) en dommages-intérêts ou à une action en indemnité;

(xxii) durant tout exercice financier;

7.2.ii.xxii.1. supporter ou conclure tout engagement à supporter toute dépense en capital si le montant estimé de cette dépense concerne un élément individuel supérieur à 50.000€; ou

7.2.ii.xxii.2. vendre, transférer, céder, autoriser l'exploitation ou aliéner de quelque manière que ce soit tout actif immobilisé si cette vente, transfert, cession, licence d'exploitation ou aliénation concerne un élément individuel dont la valeur comptable nette est supérieure à 50.000€;

(xxiii) constituer/désigner tout comité du Conseil;

(xxiv) désigner ou destituer tout président directeur général ou directeur financier de tout membre du Groupe ou de toute autre société dans laquelle un membre du Groupe a un intérêt; ou

(xxv) établir toute demande de retrait en vertu du contrat de prêt convertible conclu par la Société avec ICAP Latin American Holdings B.V. à ou aux alentours de la date de constitution de la Société.

En tout état de cause, les restrictions formulées dans cet article 7.2 (ii) ne sont pas applicables si aucun Administrateur Luxembourgeois d'ICAP n'est nommé.

(iii) Aucune résolution, décision ou action ne sera réputée adoptée ou exécutée par le Conseil concernant l'un des sujets suivants sans l'autorisation préalable de l'Administrateur Dirigeant (dans le cas où un Administrateur Dirigeant a été nommé) (donnée par écrit ou verbalement lors d'une réunion du Conseil):

(i) autre que l'émission du Fonds Collectif d'Actions, d'Actions de Prêt Convertible, ou de toute Action Bénéficiaire, l'émission d'obligations ou d'autres titres;

(ii) autre que concernant les d'Actions de Prêt Convertible, l'octroi de toute faculté à souscrire à des actions ou à émettre des titres convertibles en actions ou à établir tout plan d'options sur actions ou plan d'actionnariat des salariés;

(iii) constituer/désigner tout comité du Conseil;

(iv) procéder à ou autoriser toute altération importante (y compris la cessation) de la nature générale de l'activité; ou

(v) vendre, transférer, céder, autoriser l'exploitation ou aliéner de quelque manière que ce soit de la totalité ou d'une partie substantielle de son activité ou actif par le biais d'une transaction unique ou d'une série de transactions.

En tout état de cause, les restrictions formulées dans cet Art. 7.2 (iii) ne sont pas applicables si aucun Administrateur Dirigeant n'est nommé.

(iv) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux et limités à un ou plusieurs mandataires concernant des sujets spécifiques.

(v) Le Conseil est autorisé à déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société à cet égard à un ou plusieurs administrateurs, agents, directeurs ou autres mandataires, qu'ils soient ou non actionnaires, agissant individuellement ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit communiquer lors de l'Assemblée Générale annuelle tous salaires, honoraires et/ou autres avantages accordés à cet/ces administrateur(s) pendant l'exercice financier concerné.

7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit nommer l'un des Administrateurs Luxembourgeois d'ICAP en tant que Président et peut désigner un secrétaire, qui n'est pas nécessairement un administrateur, responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil doit se réunir sur convocation du Président ou de deux (2) administrateurs dans le lieu indiqué dans l'avis de convocation et qui doit être au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil (y compris toute réunion du Conseil reconduite en vertu de l'Article 7.3 (vi)(ii)) au moins cinq Jours Ouvrés à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Sauf indication contraire dans ledit calendrier, des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP et l'Administrateur Dirigeant sont présents ou représentés, à moins qu'aucun Administrateur Dirigeant n'ait été nommé, auquel cas le Conseil peut délibérer et agir valablement si deux administrateurs, y compris au moins un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP, sont présents ou représentés, à moins qu'aucun Administrateur Luxembourgeois d'ICAP n'ait été

nommé, auquel cas le Conseil peut délibérer et agir valablement si deux administrateurs, y compris l'Administrateur Dirigeant, sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une réunion du Conseil car:

(i) l'Administrateur Dirigeant n'est pas présent ou représenté alors que l'Administrateur Dirigeant a été nommé, la réunion du Conseil sera reconduite (la convocation à cette réunion du Conseil reconduite devant être remise selon les modalités prévues aux présents Statuts) et le Conseil peut valablement délibérer et agir si deux administrateurs, y compris au moins un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP, sont présents ou représentés lors de cette réunion du Conseil reconduite;

(ii) aucun Administrateur Luxembourgeois d'ICAP n'est présent ou représenté, la réunion du Conseil sera reconduite (la convocation à cette réunion du Conseil reconduite devant être remise selon les modalités définies prévues aux présents Statuts) et le Conseil peut valablement délibérer et agir si deux administrateurs, y compris l'Administrateur Dirigeant (si un Administrateur Dirigeant a été nommé), sont présents ou représentés lors de cette réunion du Conseil reconduite.

(vii) Sous réserve de l'Article 7.2, les résolutions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Le Président dispose d'une voix prépondérante en cas de partage égal des voix.

(viii) Les résolutions du Conseils sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion, par tous les administrateurs présents ou représentés lors de la réunion, ou par le secrétaire (le cas échéant).

(ix) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler.

La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(x) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs exemplaires d'une résolution identique.

(xi) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part aux délibérations concernant cette transaction. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature de deux (2) administrateurs, à condition qu'au moins l'un de ces administrateurs soit un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 8. Administrateur unique.

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique (sous réserve que cet administrateur réside au Luxembourg) jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société contraires à l'intérêt de son administrateur unique doivent être mentionnées dans des procès-verbaux. Cela ne s'applique pas aux transactions effectuées dans des circonstances normales au cours du déroulement normal des affaires.

8.3. Si la Société est gérée par un administrateur unique, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la/les signature(s) conjointe(s) ou unique(s) de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par l'administrateur unique.

Art. 9. Responsabilité des administrateurs. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements qu'ils ont valablement pris au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors de l'Assemblée générale. L'Assemblée Générale a tous les pouvoirs pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Chaque Action donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans la convocation concernée. Sous réserve de l'Article 10.2 (ii), une convocation écrite à l'Assemblée Générale doit être donnée à tous les Actionnaires au moins huit jours à l'avance.

(ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne, actionnaire ou autre, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(iv) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(v) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit comporter trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires dans lesquels n'est mentionnée aucune intention de vote sont nuls.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(vii) Sous réserve de l'Article 10.2 (viii), le quorum de l'Assemblée générale doit comporter au moins un Actionnaire A.

(viii) Une Assemblée Générale ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg, à trente (30) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 11. Actionnaire unique.

11.1. Si le nombre d'actionnaires est réduit à un (1):

- (i) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique, selon les cas; et
- (iii) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice financier de la Société commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des agents, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires. Les commissaires doivent ensuite faire un rapport contenant leurs constatations et propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois d'août de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 13. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand cela est requis par la loi ou autrement déterminé par les Actionnaires.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises agréés peuvent être réélus.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigible quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels (et du paiement d'un dividende), du transfert du solde à un compte de réserve ou de son report en respectant les dispositions légales applicables

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire; et

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

Dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

14.4. Sous réserve de l'Article 14.5, tout dividende déclaré par la Société lors d'une Assemblée Générale en vertu de l'Article 14.2 ou par le Conseil en vertu de l'Article 14.3 (un Dividende) sera réparti entre les Actionnaires A et les Actionnaires B proportionnellement aux nombres de ces Actions alors émises qu'ils détiennent respectivement, à moins qu'un Avis de Prorogation n'ait été signifié à la Société, auquel cas:

(i) les Actionnaires A ont droit à un dividende préférentiel correspondant à la proportion du montant du Dividende qui serait attribué aux Actionnaires A par rapport aux Actionnaires B si les Actionnaires A détenaient un nombre d'actions égal au cumul des Actions Ordinaires A et des Actions de Prêt Convertible; et

(ii) les Actionnaires B ont droit au solde du montant du Dividende.

14.5. Si les détenteurs d'au moins cinquante pour cent (50 %) des Actions B (à l'exception néanmoins, à cet égard, de toute Action Bénéficiaire détenue par toute personne qui détient également des Actions Ordinaires A) informent conjointement par écrit la Société, avant qu'un Dividende proposé ne soit déclaré, qu'aucune partie de ce Dividende ne sera déclarée concernant les Actions B (une Notification d'Absence de Dividende), la Société ne déclarera de dividende que concernant les Actions Ordinaires A, sous réserve que le montant de ce Dividende déclaré concernant les Actions Ordinaires A ne soit pas supérieur au montant auquel les Actionnaires A auraient eu droit en tout état de cause en vertu de l'Article 14.4 si aucune Notification d'Absence de Dividende n'avait été signifiée. Si une Notification d'Absence de Dividende est signifiée, le montant du Dividende qui aurait autrement été déclaré concernant les Actions B sera réservé dans les comptes de la Société en tant que droit au bénéfice des Actionnaires B uniquement, et ces montants peuvent être déclarés en tant que dividende sur les Actions B à tout moment lors d'une Assemblée Générale conformément à l'Article 14.2 ou par le Conseil conformément à l'Article 14.3.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.3. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale peut nommer un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la Liquidation. Les pouvoirs accordés à et la rémunération de ces liquidateurs seront déterminés par une résolution adoptée par une Assemblée générale. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.4. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux Actionnaires proportionnellement aux Actions détenues par chacun d'entre eux (après toute conversion à faire en vertu de l'Article 21).

VII. Transferts d'actions

Art. 16. Transferts autorisés.

16.1. Les Actions peuvent être transférées uniquement conformément aux dispositions des présents Statuts et tout autre transfert sera nul.

16.2. Sous réserve de l'Article , toute Action peut à tout moment être transférée:

(i) par tout membre du Groupe ICAP à tout autre membre du Groupe ICAP;

(ii) Par tout Actionnaire B avec l'autorisation écrite préalable des détenteurs de plus de cinquante pour cent (50 %) des Actions Ordinaires A alors émises, à condition que toutes les conditions sur la base desquelles cette autorisation est émise soient respectées (notamment à l'égard du transfert de ces Actions B si l'Actionnaire B devient un Actionnaire Sortant);

(iii) par tout Actionnaire conformément à toute vente ou transfert d'Actions en vertu de l'Article 17;

(iv) par tout Actionnaire conformément à toute vente ou transfert d'Actions en vertu de l'Article 18;

(v) par tout Actionnaire A avec l'autorisation écrite préalable des détenteurs de plus de cinquante pour cent (50 %) des Actions Ordinaires A alors émises et des détenteurs de plus de cinquante pour cent (50%) des Actions B alors émises (à l'exception néanmoins, à cet égard, de toute Action Bénéficiaire détenue par toute personne qui détient également des Actions Ordinaires A);

(vi) par tout Actionnaire suite à l'acceptation d'une offre qui lui a été faite conformément à l'Article 19 ou conformément à une notification qui lui a été signifiée conformément à l'Article 20; ou

(vii) par tout Actionnaire conformément à une vente d'Actions Spécifiées (unique ou associée à d'autres ventes d'Actions), tel que défini dans l' ou l'.

Art. 17. Transferts Généraux.

17.1. Si:

(i) Un actionnaire souhaite transférer, autrement que conformément aux Articles. 16.2(i), (ii), (v), (vi) ou (vii):

(i) à tout moment, un nombre d'Actions qu'il détient et qui constitue une Participation Majoritaire; et/ou

(ii) suite à l'expiration de la Période de Blocage, toute Action qu'il détient,

(ii) l'Actionnaire B souhaite transférer, autrement que conformément à l'Article 16.2 (à l'exclusion pour cela de l'Article 16.2(iii)) suite à l'expiration de la Période de Blocage, toute Action qu'il détient,

(un Vendeur), il devra remettre une notification écrite (une Notification de Vente) aux autres Actionnaires et à la Société les informant de cette intention, du nombre et de la catégorie(s) d'Actions qu'il souhaite transférer (les Actions à Vendre) et du prix par Action auquel il souhaite transférer les Actions à Vendre (le Prix de Vente) et cette notification écrite sera réputée constituer la Société en tant que mandataire du Vendeur pour la vente des Actions à Vendre conformément à l'Article 17. Dans le cas où le Vendeur détient des Actions dans plusieurs catégories d'Actions:

(a) le vendeur ne peut que préciser des proportions égales du nombre d'Actions dans chaque catégorie d'Action que ce vendeur détient comme Actions à Vendre (arrondi à l'unité inférieure) (tel que, par exemple, si un Vendeur détient à la fois des Actions Ordinaires B et des Actions Bénéficiaires et que le Vendeur veut inclure dix pour cent (10%) des Actions Ordinaires B qu'il détient comme Actions à Vendre, il doit aussi inclure dix pour cent (10%) des Actions Bénéficiaires qu'il détient comme Actions à Vendre; et

(b) le Prix de Vente devra être le même pour chaque Action quelle que soit la catégorie à laquelle l'Action appartient.

17.2. Si le Vendeur est un Actionnaire B, les Actionnaires A auront le droit (mais pas l'obligation) d'acquérir les Actions à Vendre au Prix de Vente proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires A qu'ils détiennent alors (Droit Proportionnel A). Si les Actions à Vendre comprennent plus d'une catégorie, chaque Actionnaire A aura le droit (mais pas l'obligation) d'acquérir son Droit Proportionnel A d'Actions à Vendre dans chaque catégorie au Prix de Vente et peut seulement exercer ce droit dans des proportions égales d'Actions à Vendre dans chaque catégories (arrondi à l'unité inférieure) (tel que, par exemple, si un Actionnaire A désire acquérir dix pour cent (10%) des Actions à Vendre d'une catégorie particulière, il doit aussi acquérir dix pour cent (10%) des Actions à Vendre dans chaque autre catégorie comprise dans les Actions à Vendre). Dans un délai de 10 Jours Ouvrés à compter de la réception par les Actionnaires A de la Notification de Vente, chaque Actionnaire A doit remettre au Vendeur et à la Société une notification écrite indiquant s'il souhaite acquérir des Actions à Vendre au Prix de Vente et précisant le nombre d'Actions à Vendre qu'il souhaite acquérir. Si un Actionnaire A (i) indique dans la notification écrite signifiée en vertu de l'Article 17.2 qu'il ne souhaite pas acquérir des Actions à Vendre au Prix de Vente ou (ii) omet de signifier la notification écrite en vertu de l'Article 17.2 dans le délai spécifié, sa proportion des Actions à Vendre sera répartie entre les autres Actionnaires A ayant indiqué qu'ils souhaitaient acheter des Actions à Vendre dans une proportion excédant leur Droit Proportionnel A (la proportion de cette attribution devant se rapprocher autant que possible de la proportion d'Actions Ordinaires A respectivement détenues par les Actionnaires A, étant entendu qu'aucun Actionnaire A ne sera tenu d'accepter plus d'Actions à Vendre que le nombre stipulé dans sa demande, mais sans préjudice de l'obligation pour chaque Actionnaire A d'acquérir des Actions à Vendre proportionnellement dans chaque catégorie d'Actions à Vendre).

17.3. Si des Actions à Vendre n'ont pas été attribuées aux Actionnaires A conformément à l'Art. 17.2 (ces Actions à Vendre résiduelles constituant les Actions à Vendre Résiduelles), la Société proposera les Actions à Vendre Résiduelles au Prix de Vente aux Actionnaires B (autres que le Vendeur) (les Actionnaires B Résiduels) proportionnellement au nombre respectif d'Actions B détenues par ces Actionnaires B Résiduels (Droit Proportionnel B Résiduel). Si les Actions à Vendre comprennent des Actions de plus d'une catégorie, chaque Actionnaire B Résiduel aura le droit (mais pas l'obligation) d'acquérir son Droit Proportionnel B Résiduel d'Actions à Vendre dans chaque catégorie au Prix de Vente et peut seulement exercer ce droit dans des proportions égales d'Actions à Vendre dans chaque catégories (arrondi à l'unité inférieure) (tel que, par exemple, si un Actionnaire B Résiduel désire acquérir dix pour cent (10%) des Actions à Vendre d'une catégorie particulière, il doit aussi acquérir dix pour cent (10%) des Actions à Vendre dans chaque autre catégorie comprise dans les Actions à Vendre). Les Actionnaires B Résiduels peuvent accepter tout ou partie des Actions à Vendre Résiduelles dans un délai de 10 Jours Ouvrés à compter de la date de la proposition qui leur a été faite par écrit. Si un Actionnaire B Résiduel à qui l'offre a été faite la refuse, sa proportion d'Actions à Vendre Résiduelles peut être répartie entre les Actionnaires B Résiduels qui ont indiqué qu'ils souhaitaient acheter les Actions à Vendre Résiduelles dans une proportion excédant leur Droit Proportionnel B Résiduel (cette répartition devant se rapprocher autant que possible de

la proportion d'Actions B respectivement détenues par les Actionnaires B, étant entendu qu'aucun Actionnaire B ne sera tenu d'accepter plus d'Actions à Vendre que le nombre stipulé dans sa demande mais sans préjudice de l'obligation pour chaque Actionnaire B Résiduel d'acquérir des Actions à Vendre proportionnellement dans chaque catégorie d'Actions à Vendre).

17.4. La Société devra aviser les Actionnaires A ayant indiqué qu'ils souhaitaient acquérir les Actions à Vendre en vertu de l'Article 17.2 (Premiers Actionnaires A Acceptant) et les Actionnaires B Résiduels ayant indiqué qu'ils souhaitaient acquérir les Actions à Vendre Résiduelles en vertu de l'Article 17.3 (Seconds Actionnaires B Acceptant) de la date de réalisation de la vente qui n'interviendra pas, sous réserve de l'Article , plus de 30 Jours Ouvrés après la date de la Notification de Vente. À la date de réalisation:

(i) le Vendeur remettra, ou fera remettre, aux Premiers Actionnaires A Acceptant et aux Premiers Actionnaires B Acceptant, des actes de transfert dûment exécutés établis en leur faveur concernant les Actions à Vendre;

(ii) chaque Premier Actionnaire A Acceptant et Second Actionnaire B Acceptant paiera au Vendeur le Prix de Vente multiplié par le nombre d'Actions à Vendre qu'il doit acquérir; et

(iii) les Premiers Actionnaires A Acceptant, les Seconds Actionnaires B Acceptant et le Vendeur devront tout mettre en œuvre pour s'assurer qu'une réunion du conseil de la Société est convoquée et pour que soit approuvé, lors de cette réunion, le transfert des Actions à Vendre aux Premiers Actionnaires A Acceptant et aux Seconds Actionnaires B Acceptant.

17.5. Si les Actionnaires A et les Actionnaires B Résiduels n'acceptent pas la totalité des Actions à Vendre, le Vendeur peut, sous réserve de l'application de l'Article 19, transférer les Actions à Vendre non acceptées par les Actionnaires A et les Actionnaires B Résiduels à un tiers, en vertu de l'Article , dans un délai de six mois à compter de la date de la Notification de Vente, sous réserve que le prix par Action pour le transfert des Actions à Vendre à cette personne ne soit pas inférieur au Prix de Vente.

17.6. Si le Vendeur est un Actionnaire A, les Actionnaires B auront le droit (mais pas l'obligation) d'acquérir les Actions à Vendre au Prix de Vente proportionnellement au nombre d'Actions B qu'ils détiennent alors (Droit proportionnel B). Si les Actions à Vendre comprennent plus d'une catégorie, chaque Actionnaire B aura le droit (mais pas l'obligation) d'acquérir son Droit Proportionnel B d'Actions à Vendre dans chaque catégorie au Prix de Vente et peut seulement exercer ce droit dans des proportions égales d'Actions à Vendre dans chaque catégories (arrondi à l'unité inférieure) (tel que, par exemple, si un Actionnaire B désire acquérir dix pour cent (10%) des Actions à Vendre d'une catégorie particulière, il doit aussi acquérir dix pour cent (10%) des Actions à Vendre dans chaque autre catégorie comprise dans les Actions à Vendre) Dans un délai de 10 Jours Ouvrés à compter de la réception par les Actionnaires B de la Notification de Vente, chaque Actionnaire B doit remettre au Vendeur et à la Société une notification écrite indiquant s'il souhaite acquérir des Actions à Vendre au Prix de Vente et précisant le nombre d'Actions à Vendre qu'il souhaite acquérir. Si un Actionnaire B (i) indique dans la notification écrite signifiée en vertu de l'Article 17.2 qu'il ne souhaite pas acquérir des Actions à Vendre au Prix de Vente ou (ii) omet de signifier une notification écrite en vertu de l'Article 17.2 dans le délai spécifié, sa proportion des Actions à vendre sera répartie entre les autres Actionnaires B ayant indiqué qu'ils souhaitent acheter des Actions à Vendre dans une proportion excédant leur Droit Proportionnel B (cette répartition devant se rapprocher autant que possible de la proportion d'Actions Ordinaires B respectivement détenues par les Actionnaires B, étant entendu qu'aucun Actionnaire B ne sera tenu d'accepter plus d'Actions à Vendre que le nombre stipulé dans sa demande mais sans préjudice de l'obligation pour chaque Actionnaire B d'acquérir des Actions à Vendre proportionnellement dans chaque catégorie d'Actions à Vendre).

17.7. Si des Actions à Vendre n'ont pas été attribuées à des Actionnaires B conformément à l'Article 17.6 (ces Actions à Vendre résiduelles constituant les Actions à Vendre Résiduelles), la Société proposera les Actions à Vendre Résiduelles au Prix de Vente aux Actionnaires A (autre que le Vendeur) (les Actionnaires A Résiduels) proportionnellement au nombre respectif d'Actions Ordinaires A que détiennent ces Actionnaires A Résiduels. (Le Droit Proportionnel Résiduel A). Si les Actions à Vendre comprennent des Actions de plus d'une catégorie, chaque Actionnaire A Résiduel aura le droit (mais pas l'obligation) d'acquérir son Droit Proportionnel Résiduel A d'Actions à Vendre dans chaque catégorie au Prix de Vente et peut seulement exercer ce droit dans des proportions égales d'Actions à Vendre dans chaque catégories (arrondi à l'unité inférieure) (tel que, par exemple, si un Actionnaire A Résiduel désire acquérir dix pour cent (10%) des Actions à Vendre d'une catégorie particulière, il doit aussi acquérir dix pour cent (10%) des Actions à Vendre dans chaque autre catégorie comprise dans les Actions à Vendre). Les Actionnaires A Résiduels peuvent accepter tout ou partie des Actions à Vendre Résiduelles dans les 10 Jours Ouvrés à compter de la date de la proposition qui leur a été faite par écrit. Si un Actionnaire A Résiduel, à qui l'offre a été faite la refuse, sa proportion d'Actions à Vendre Résiduelles peut être répartie entre les Actionnaires A Restants qui ont indiqué qu'ils souhaitent acheter des Actions à Vendre en sus de leur Droit Proportionnel Restant A (cette répartition devant se rapprocher autant que possible de la proportion d'Actions Ordinaires A respectivement détenues par les Actionnaires A, étant entendu qu'aucun Actionnaire A ne sera tenu d'accepter plus d'Actions à Vendre que le nombre stipulé dans sa demande mais sans préjudice de l'obligation pour chaque Actionnaire A Résiduel d'acquérir des Actions à Vendre proportionnellement dans chaque catégorie d'Actions à Vendre).

17.8. La Société devra aviser les Actionnaires B, qui ont indiqué leur souhait d'acquérir des Actions à Vendre au titre de l'Article 17.6 (les Premiers Actionnaires B Acceptant) et les Actionnaires A Résiduels qui ont indiqué leur souhait d'acquérir les Actions à Vendre Résiduelles au titre de l'Article 17.7 (les Seconds Actionnaires A Acceptant) de la date

de réalisation de la vente qui n'interviendra pas, sous réserve de l'Article , plus de 30 Jours Ouvrés après la date de la Notification de Vente. Á la date de réalisation::

(i) le Vendeur remettra, ou fera remettre, aux Premiers Actionnaires B Acceptant et aux Seconds Actionnaires A Acceptant, des actes de cession dûment exécutés établis en leur faveur des Premiers Actionnaires B Acceptant et des Seconds Actionnaires A Acceptant concernant les Actions à vendre;

(ii) chaque Premier Actionnaire B Acceptant et Second Actionnaire A Acceptant, paiera au Vendeur le Prix de Vente multiplié par le nombre d'Actions à Vendre qu'il doit acquérir; et

(iii) les Premiers Actionnaires B Acceptant, les Seconds Actionnaires A Acceptant et le Vendeur mettront tout en œuvre pour s'assurer qu'une réunion du conseil de la Société est convoquée et pour que soit approuvé, lors de cette réunion, le transfert des Actions à Vendre en faveur des Premiers Actionnaires B Acceptant et des Seconds Actionnaires A Acceptant.

17.9. Si les Actionnaires B et les Actionnaires A Résiduels n'acceptent pas la totalité des Actions à Vendre, le Vendeur peut, sous réserve de l'application de l', transférer les Actions à Vendre non acceptées par les Actionnaires B et les Actionnaires A Résiduels à un tiers, sous réserve de l'Article , dans les six mois à partir de la date de la Notification de Vente, sous réserve que le prix par Action pour le transfert des Actions à Vendre à cette personne ne soit pas inférieur au Prix de Vente.

17.10. Á tout moment après le 31 décembre 2018, le détenteur du plus grand nombre d'Actions Ordinaires A (ou si deux Actionnaires A ou plus détiennent, à parts égales, le plus grand nombre d'Actions Ordinaires A, le premier de ces Actionnaires A figurant dans le registre des actionnaires de la Société) (l'Actionnaire Majoritaire A) sera en droit, sur remise d'une notification écrite (une Notification de Transfert Forcé) à tout Actionnaire (un Actionnaire Restant), d'acquérir les Actions détenues par cet Actionnaire Restant à la valeur de marché par Action de ces Actions (la Valeur de Marché).

17.11. La Valeur de Marché sera (i) la valeur convenue entre l'Actionnaire Majoritaire A et l'Actionnaire Restant ou (ii) si l'Actionnaire Majoritaire A et un Actionnaire Restant ne parviennent pas à convenir de la Valeur de Marché dans les 15 Jours Ouvrés à partir de la date à laquelle la Notification de Transfert Forcé est signifiée à l'Actionnaire Restant, l'une ou l'autre partie peut soumettre le calcul de la Valeur de Marché à un cabinet d'experts comptables indépendants convenu entre l'Actionnaire Majoritaire A et l'Actionnaire Restant (ou, à défaut d'un accord sous 10 Jours Ouvrés, devant être choisi sur demande de l'un d'eux par le Président de l'Institute of Chartered Accountants d'Angleterre et du Pays de Galles, auquel cas la Société peut autoriser toute personne à agir en tant que mandataire de l'Actionnaire Restant et à signer pour son compte tous les documents pouvant être requis pour procéder à cette désignation).

17.12. Le cabinet comptable indépendant désigné en vertu de l'Article:

(i) sera en droit d'obtenir des évaluations professionnelles concernant les actifs et passifs de la Société;

(ii) sera considéré agir en qualité d'expert et non d'arbitre; et

(iii) déterminera la Valeur de Marché et cette détermination (sauf en cas d'erreur manifeste ou de fraude) sera définitive et opposable à l'Actionnaire Majoritaire A et à l'Actionnaire Restant.

17.13. L'Actionnaire Majoritaire A et l'Actionnaire Restant apporteront et donneront, au mieux de leur capacité, au cabinet comptable indépendant désigné en vertu de l'Article , toute l'assistance et l'accès aux livres et registres de la Société en vue de la détermination de la Valeur de Marché qu'il peut raisonnablement demander.

17.14. Les honoraires des comptables indépendants désignés en vertu de l'Article seront payés par la Société, sauf si le prix déterminé par les comptables indépendants ne dépasse pas le prix proposé par l'Actionnaire Majoritaire A à l'Actionnaire Restant lors de leurs discussions concernant la Valeur de Marché conformément à l'Article de plus de cinq pour cent (5%), auquel cas ces honoraires seront payés par l'Actionnaire Restant.

17.15. Dans les 10 Jours Ouvrés à partir de l'accord sur ou de la détermination de la Valeur de Marché, l'Actionnaire Majoritaire A signifiera une notification écrite à l'Actionnaire B Restant indiquant s'il souhaite ou non acquérir les Actions Objet de la Notification de Transfert Forcé (les Actions Objet du Transfert Forcé) et, dans l'affirmative, notifiant à l'Actionnaire Restant la date de réalisation qui, sous réserve de l'Article , interviendra au plus tard 20 Jours Ouvrés après la date de cette notification écrite. Á la date de réalisation:

(i) l'Actionnaire Restant remettra, ou fera remettre, à l'Actionnaire Majoritaire A des actes de transfert dûment signés établis en sa faveur concernant les Actions Objet du Transfert Forcé;

(ii) l'Actionnaire Majoritaire A paiera la Valeur de Marché à l'Actionnaire Restant; et

(iii) l'Actionnaire Majoritaire A et l'Actionnaire Restant mettront tout en œuvre pour faire convoquer une réunion du conseil de la Société et pour que soit approuvé, lors de cette réunion, le transfert des Actions Objet du Transfert Forcé en faveur de l'Actionnaire Majoritaire A.

17.16. Si un Actionnaire tenu de transférer des Actions au titre du présent Article 17 manque à cette obligation, les administrateurs de la Société peuvent autoriser toute personne à agir en tant que mandataire de cet Actionnaire et à signer, pour son compte, les actes de transfert nécessaires et inscriront ce cessionnaire en tant que détenteur des Actions concernées. La réception par la Société de la contrepartie de ces Actions constituera paiement valable par le cessionnaire concerné et la Société détiendra cette contrepartie en fiducie pour le cédant concerné. Une fois le cessionnaire concerné

inscrit dans le registre des membres en tant que détenteur des Actions concernées dans l'exercice présumé de ces pouvoirs, la validité de la procédure deviendra opposable à toute personne.

17.17. Si un transfert d'Actions par ou en faveur d'un membre du Groupe ICAP en vertu des Article 17 à Article 20 constitue une transaction de classe 1 aux termes des Règles de Cotation d'ICAP plc ou de toute société holding de celle-ci (une Transaction de Classe 1), alors:

(i) si le membre concerné du Groupe ICAP a signifié une Notification de Vente conformément à l'Article 17.1, immédiatement après:

(i) selon celle des deux dates intervenant en dernier, soit la signification par la Société d'une notification aux Actionnaires B au titre de l'Article 17.6 soit la date à laquelle le dernier des Actionnaires B reçoit une notification écrite du membre concerné du Groupe ICAP confirmant que le transfert des Actions à Vendre constituerait une Transaction de Classe 1; et/ou

(ii) selon celle des deux dates intervenant en dernier, soit la signification par la Société d'une notification aux Actionnaires A Résiduels au titre de l'Article 17.7 soit la date à laquelle les Actionnaires A Résiduels reçoivent une notification écrite du membre concerné du Groupe ICAP confirmant que le transfert des Actions à Vendre constituerait une Transaction de Classe 1; et/ou

(iii) que le membre concerné du Groupe ICAP a conclu avec un tiers un contrat exécutoire concernant le transfert des Actions à Vendre Résiduelles au titre de l'Article ,

les délais stipulés aux Articles susvisés seront suspendus jusqu'à la convocation et la tenue d'une assemblée des actionnaires d'ICAP plc visant à examiner la Transaction de Classe 1. Si les actionnaires d'ICAP plc acceptent la Transaction de Classe 1, les délais continueront à courir avec effet immédiat. Si les actionnaires d'ICAP plc n'acceptent pas la Transaction de Classe 1, la Notification de Vente signifiée par le membre concerné du Groupe ICAP sera réputée annulée;

(ii) si le membre concerné du Groupe ICAP:

(i) reçoit une Notification de Vente conformément à l'Article 17.1, immédiatement après, selon celles des deux dates intervenant en dernier, soit la signification par la Société d'une notification aux Actionnaires A au titre de l'Article 17.3 soit la date à laquelle les Actionnaires A reçoivent une notification écrite du membre concerné du Groupe ICAP confirmant que le transfert des Actions à Vendre constituerait une Transaction de Classe 1; et/ou

(ii) signifie une notification à l'Actionnaire Restant au titre de l'Article 17.15, immédiatement après, selon celles des deux dates intervenant en dernier, soit la signification de cette notification soit la date à laquelle le membre concerné du Groupe ICAP confirme par écrit à l'Actionnaire Restant que le transfert des Actions Objet du Transfert Forcé constituerait une Transaction de Classe 1; et/ou

(iii) a accepté une proposition d'acquisition des Actions Objet de la Vente Obligatoire au titre de l'Article 18.3, immédiatement après, selon celles des deux dates intervenant en dernier, soit la signification par la Société d'une notification à un Actionnaire Sortant au titre de l'Article 18.3 soit la date à laquelle le membre concerné du Groupe ICAP confirme par écrit à la Société et à l'Actionnaire Sortant que le transfert des Actions Objet de la Vente Obligatoire constituerait une Transaction de Classe 1,

les délais stipulés aux Articles 17.3, 17.15 and 18.4 respectivement seront suspendus jusqu'à la convocation et la tenue d'une assemblée des actionnaires d'ICAP plc visant à examiner la Transaction de Classe 1. Si les actionnaires d'ICAP plc, ou d'une société holding de celle-ci, acceptent la Transaction de Classe 1, ces délais continueront à courir avec effet immédiat. Si les actionnaires d'ICAP plc, ou d'une société holding de celle-ci, n'acceptent pas la Transaction de Classe 1, le membre concerné du Groupe ICAP sera réputé avoir refusé l'opportunité d'acquérir les Actions à Vendre, les Actions Objet du Transfert Forcé ou les Actions Objet de la Vente Obligatoire (suivant le cas) et, s'il y a lieu, les délais continueront à courir avec effet immédiat pour toutes les autres parties à la transaction concernée;

(iii) si le membre concerné du Groupe ICAP est le détenteur d'Actions Spécifiées, pour les besoins de:

(i) l'Article 19 et si le transfert des Actions Spécifiées détenues par ce membre du Groupe ICAP constituent une Transaction de Classe 1, les délais stipulés à l'Article 19.3(i) ne commenceront à courir que lorsque l'assemblée des actionnaires d'ICAP plc, visant à examiner la Transaction de Classe 1, aura été convoquée et tenue. Si les actionnaires d'ICAP plc acceptent la Transaction de Classe 1, ces délais continueront à courir avec effet immédiat. Si les actionnaires d'ICAP plc, ou d'une société holding de celle-ci, n'acceptent pas la Transaction de Classe 1, le membre concerné du Groupe ICAP sera réputé avoir refusé l'opportunité de vendre les Actions Spécifiées qu'il détient et, s'il y a lieu, les délais continueront avec effet immédiat à courir pour toutes les autres parties à la transaction concernée; et/ou

(ii) l'Article 20 et si le transfert des Actions Spécifiées détenues par ce membre du Groupe ICAP constitue une Transaction de Classe 1, les délais stipulés aux Articles 20.1 et 20.2 ne commenceront à courir que lorsque l'assemblée des actionnaires d'ICAP plc, visant à examiner la Transaction de Classe 1, aura été convoquée et tenue. Si les actionnaires d'ICAP plc acceptent la Transaction de Classe 1, ces délais continueront à courir avec effet immédiat. Si les actionnaires d'ICAP plc, ou d'une société holding de celle-ci, n'acceptent pas la Transaction de Classe 1, le membre concerné du Groupe ICAP sera réputé avoir refusé la chance de vendre les Actions Spécifiées qu'il détient et, s'il y a lieu, les délais continueront à courir avec effet immédiat pour toutes les autres parties à la transaction concernée.

Art. 18. Transferts obligatoires.

18.1. Si un Actionnaire B devient un Actionnaire Sortant, l'Actionnaire Sortant sera, sauf notification écrite contraire d'un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP, réputé avoir signifié une notification (une Notification de Transfert Obligatoire) à la date à laquelle il est devenu un Actionnaire Sortant, qu'il offrait à la vente, conformément au présent Article, toutes les Actions inscrites à son nom (ou un nombre inférieur d'Actions inscrites tel que notifié à la Société par écrit par un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP) (que les Actions aient été inscrites au nom de l'Actionnaire Sortant à la date à laquelle il est devenu un Actionnaire Sortant ou ultérieurement) (les Actions Objet de la Vente Obligatoire) à condition que le prix par Action auquel les Actions Objet de la Vente Obligatoire sont proposées:

(i) représente, dans le cas d'un Actionnaire Sortant Défaillant, 50 pour cent du Prix Prescrit des Actions Objet de la Vente Obligatoire; et

(ii) dans le cas d'un Actionnaire Sortant Non Défaillant, le Prix Prescrit.

18.2. Pour les besoins du présent Article, le Prix Prescrit désigne la Valeur de Marché par Action des Actions Objet de la Vente Obligatoire calculée conformément aux Articles 17.11 à 17.14, comme si les références dans ces Articles à:

(i) l'Actionnaire Majoritaire A étaient des références à la Société;

(ii) l'Actionnaire Restant étaient des références à l'Actionnaire Sortant; et

(iii) la Notification de Transfert Forcé était une référence à la Notification de Vente Obligatoire.

18.3. Après accord sur ou détermination du Prix Prescrit conformément à l'Article 18.2, la Société proposera (pour le compte de l'Actionnaire Sortant) les Actions Objet de la Vente Obligatoire à une ou plusieurs des personnes suivantes:

(i) un Actionnaire A; ou

(ii) un Actionnaire B; ou

(iii) un administrateur, employé ou consultant, actuel ou éventuel, de toute Société du Groupe,

en un nombre décidé par les administrateurs avec l'approbation d'un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP.

18.4. Une offre d'Actions Objet de la Vente Obligatoire, au titre de l'Article 18.3 restera, sous réserve de l'Article 17.17, valable pour acceptation pendant au moins 20 Jours Ouvrés à compter de la date de l'offre. Dès que possible après l'expiration du délai d'acceptation de cette offre, la Société remettra à l'Actionnaire Sortant une notification précisant les noms des personnes qui ont accepté l'offre d'achat des Actions Objet de la Vente Obligatoire ainsi que le nombre d'Actions Objet de la Vente Obligatoire qu'elles achèteront respectivement.

18.5. Toute vente d'Actions Objet de la Vente Obligatoire en vertu du présent Article 18 doit être réalisée dès que possible, et en tout état de cause dans les 10 Jours Ouvrés à partir de la date de la notification signifiée au titre de l'Article 18.4, par la remise par l'Actionnaire Sortant d'un acte de cession dûment signé et par le paiement par l'acquéreur ou les acquéreurs à l'Actionnaire Sortant d'un montant numéraire égal à la contrepartie payable pour chaque Action Objet de la Vente Obligatoire vendue.

18.6. Si un Actionnaire Sortant tenu de transférer des Actions au titre des dispositions du présent Article 18 ne respecte pas cette obligation, il sera réputé avoir irrévocablement désigné un administrateur de la Société pour agir en tant que son mandataire et pour signer pour son compte les actes de cession nécessaires et inscrire l'acquéreur en tant que détenteur des Actions. La réception par la Société du montant de l'acquisition constituera paiement valable par l'acquéreur et la Société détiendra ensuite ce montant en fiducie pour l'Actionnaire Sortant, mais ne sera pas tenue d'acquiescer ou de verser des intérêts sur celui-ci. Une fois le nom de l'acquéreur inscrit dans le registre des membres dans l'exercice présumé de ces pouvoirs, la validité de la procédure deviendra opposable à toute personne.

18.7. Si un Actionnaire cède l'intégralité des Actions qu'il détient (au titre du présent Article 18 ou à tout autre titre) et si l'Actionnaire concerné est un administrateur d'un membre du Groupe, l'Actionnaire concerné remettra au membre du Groupe concerné, sur demande écrite d'un Administrateur Luxembourgeois d'ICAP, une lettre de démission de son mandat d'administrateur du membre du Groupe concerné déclarant sous sceau qu'il ne prétend à aucune demande d'indemnisation pour perte de mandat ou autre à l'encontre du membre du Groupe concerné. Si l'Actionnaire concerné ne remet pas cette lettre de démission tel que requis au titre du présent Article, il sera réputé avoir irrévocablement désigné un administrateur de la Société pour agir en tant que son mandataire et pour signer pour son compte cette lettre de démission.

Art. 19. Droits de cession conjointe (Tag-along rights).

19.1. Sous réserve de l'Article 19.5, le présent Article 19 s'applique si une cession (autre qu'une cession en vertu des Articles 16.2(i), (ii), (v), (vi) ou (vii)) d'Actions (les Actions Spécifiées) intervenant après le troisième anniversaire de la date de constitution de la Société, avait pour effet, si elle était enregistrée, qu'une personne ou que cette personne et toute(a) autre(s) personnes):

(i) liée(s) à celle-ci; ou

(ii) avec laquelle elle agit de concert, comme défini dans le City Code on Takeovers and Mergers du Royaume-Uni; (chacun un membre du groupe acquéreur) détienne:

(a) une Participation Majoritaire, si les membres du groupe acquéreur ne détenaient pas de Participation Majoritaire à eux tous avant cette cession; ou

(b) au moins quatre-vingt-dix pour cent (90%) des Actions.

19.2. Aucune cession à laquelle le présent Article 19 s'applique, ne peut être enregistrée sauf si:

(i) elle est acceptée par écrit par les détenteurs de cinquante pour cent (50%) ou plus des Actions Ordinaires A émises et de cinquante pour cent (50%) ou plus des Actions B émises (excluant néanmoins, à cet égard, les Actions Bénéficiaires détenues par toute personne détenant également des Actions Ordinaires A); ou si

(ii) le ou les cessionnaires proposés ont fait une offre d'achat de la totalité des Actions émises (incluant ou excluant les Actions Spécifiées, et incluant les Actions pouvant être émises lors de l'exercice des droits de souscription ou de conversion alors en cours) selon les conditions énoncées aux Articles 19.3 et 19.4 (sauf si, dans le cas d'un Actionnaire A ou d'un Actionnaire B en particulier, des conditions moins favorables sont acceptées par écrit par cet Actionnaire) et si l'offre est ou devient entièrement inconditionnelle;

19.3. Les conditions de l'offre du cessionnaire proposé seront les suivantes:

(i) l'offre pourra, sous réserve de l'Article 17.17, être acceptée pendant au moins 14 jours; et

(ii) la contrepartie pour chaque Action sera la Contrepartie Prescrite.

19.4. L'offre peut être soumise à une ou plusieurs conditions, dont une condition dont la satisfaction dépend du nombre et/ou du pourcentage d'Actions Ordinaires A et/ou d'Actions B objet de l'offre acceptée.

19.5. Au choix des détenteurs des Actions Spécifiées, les dispositions du présent Article 19 ne s'appliqueront pas si l'application des dispositions de l'Article 20 est proposée.

Art. 20. Droits de sortie forcée (Drag-along rights).

20.1. Si une cession proposée, après le troisième anniversaire de la date de constitution de la Société (autrement qu'en vertu des Articles 16.2(i), (ii), (v), (vi) ou (vii)) des Actions Ordinaires A (également, les Actions Spécifiées), avait pour effet, si elle était enregistrée, que des membres du groupe acquéreur (comme défini à l'Article 19) détiennent:

(a) une Participation Majoritaire, si les membres du groupe acquéreur ne détenaient pas de Participation Majoritaire à eux tous avant cette cession a; ou

(b) au moins quatre-vingt-dix pour cent (90%) des Actions,

le ou les cessionnaires proposés des Actions Spécifiées pourront remettre une notification écrite à chaque Actionnaire A et/ou Actionnaire B, autre que:

(i) les détenteurs des Actions Spécifiées; et

(ii) les membres du groupe acquéreur,

(les Actionnaires Minoritaires), leur demandant, sous réserve de l'Article 17.17, dans les cinq Jours Ouvrés à partir de la date de la notification, de vendre et de transférer la totalité (et uniquement la totalité) des Actions qu'ils détiennent au cessionnaire proposé. La Contrepartie Prescrite et, autrement, des conditions au moins aussi favorables pour les Actionnaires Minoritaires que celles convenues entre les détenteurs des Actions Spécifiées et le cessionnaire proposé, s'appliqueront à cette session sous réserve:

(x) qu'un Actionnaire Minoritaire ne soit pas, dans le cadre de la transaction, tenu de donner des garanties ou indemnités autres que les garanties selon lesquelles cet Actionnaire Minoritaire a (i) la propriété des Actions devant être vendues et transférées par lui et (ii) la capacité de conclure la transaction envisagée, et

(y) qu'un Actionnaire Minoritaire ne soit pas tenu de vendre et de transférer les Actions Ordinaires A et/ou Actions B qu'il détient avant la date à laquelle les Actions Spécifiées seront transférées au cessionnaire proposé.

20.2. Si, sous réserve de l'Article 17.17, dans un délai de six mois suivant la date d'une notification remise au titre de l'Article 20.1, des Actions sont émises en faveur d'une personne (à l'issue de l'exercice de droits de souscription ou de conversion ou autrement), le cessionnaire des Actions Spécifiées pourra signifier une autre notification à chaque détenteur de ces Actions (également un Actionnaire Minoritaire) lui demandant de vendre et de transférer ses Actions à une personne précisée dans la notification selon les mêmes conditions que celles prévues au présent Article 20.

20.3. Une notification remise au titre des Articles 20.1 ou 20.2 sera accompagnée de tous les documents requis devant être signés par l'Actionnaire Minoritaire concerné pour donner effet à la vente et au transfert requis.

20.4. Si un Actionnaire Minoritaire:

(i) ne cède pas ses Actions (pour les besoins du présent Article 20.3, Actions Minoritaires) comme requis par les Articles 20.1 ou 20.2; ou

(ii) ne signe pas un document devant être signé afin de donner effet aux dispositions des Articles 20.1 ou 20.2,

les administrateurs peuvent autoriser toute personne physique à agir en tant que mandataire de l'Actionnaire Minoritaire et à signer, pour son compte, tout acte de cession nécessaire ou tout autre document et enregistreront le cessionnaire proposé en tant que détenteurs des Actions Minoritaires. La réception par la Société de la Contrepartie Prescrite de ces Actions Minoritaires constituera paiement valable par le cessionnaire concerné et la Société détiendra cette Contrepartie Prescrite en fiducie pour l'Actionnaire Minoritaire. Une fois le nom du cessionnaire proposé inscrit dans le registre des membres dans l'exercice présumé de ces pouvoirs, personne ne pourra contester la validité de la procédure.

20.5. Le présent Article 20 s'applique aux actions d'un Actionnaire Minoritaire et ces actions ne peuvent être transférées autrement qu'au titre du présent Article 20.

VIII. Valeur à la sortie

Art. 21. Valeur à la Sortie

21.1 Si une Sortie se produira alors, immédiatement avant cette Sortie, ce nombre d'Actions Ordinaires A alors émises sera annulé (si nécessaire) conformément à l'Article 21.2 de sorte que, après cette annulation, le nombre d'Actions Ordinaires A et d'Actions B émises sera tel que la Valeur de Sortie sera distribuée entre les Actionnaires A et les Actionnaires B de la manière suivante et dans l'ordre de priorité suivant:

(i) premièrement, aux Actionnaires B (réparti entre eux proportionnellement au nombre total d'Actions B détenues par chacun d'entre eux), le Montant de Rattrapage d'Actions B (s'il y en a); et

(ii) deuxièmement, le solde de la Valeur de Sortie entre les Actionnaires A et les Actionnaires B au même rang de classe (réparti entre eux proportionnellement au nombre total des Actions Ordinaires A et des Actions B détenues par chacun d'entre eux à la réalisation de cette Sortie).

21.2 L'annulation à effectuer en vertu de l'Article 21.1 sera effectuée aux conditions suivantes:

(i) les Actions Ordinaires A à annuler seront réparties (ou de la manière la plus réalisable pour éviter la distribution d'une fraction d'une Action Ordinaire A comme l'a déterminé la Société) entre les Actionnaires A proportionnellement aux Actions Ordinaires A qu'ils détiennent immédiatement avant la Sortie et cette annulation; et

(ii) le nombre requis d'Actions Ordinaires A sera annulé lors d'une assemblée générale des actionnaires de la Société sous la condition que les détenteurs de ces Actions Ordinaires A ne recevront aucune contrepartie pour ces Actions Ordinaires A annulées.

IX. Dispositions générales

Art. 22. Dispositions générales.

22.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

22.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

22.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

22.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

X. Interprétation

Art. 23. Définitions et Interprétation.

23.1 Dans les présent Statuts, les termes et expressions suivants ont les significations ci-dessous:

Premiers Actionnaires A Acceptant: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.4;

Actions Ordinaires A: les actions ordinaires A de GBP 1,00 chacune du capital de la Société;

Droit Proportionnel A: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.2;

Droit Proportionnel A Résiduel: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.7;

Statuts: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 1;

Seconds Actionnaires A Acceptant: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.8;

Actionnaire A: le détenteur d'Actions Ordinaires A;

Liste des Actionnaires A: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 7.1(iii); Actionnaire Sortant Défaillant: un Actionnaire Sortant qui devient un Actionnaire Sortant:

(i) en conséquence d'un licenciement sans préavis conformément aux termes du contrat de prestation de services de l'Actionnaire Sortant;

(ii) en conséquence d'une violation grave par l'Actionnaire Sortant des dispositions du contrat relatif à la prestation de services de conseils par l'Actionnaire Sortant (directement ou indirectement) qui habilite la Société à résilier le contrat de prestation de conseil sans préavis;

(iii) en violation de son contrat de prestation de services ou de son contrat de prestation de conseil (suivant le cas);

(iv) du fait qu'il est devenu un Failli; ou

(v) dans le cas de Steve Gibson, car il cesse d'être un employé d'un membre du Groupe (et ne devient pas un employé de tout autre membre du Groupe) avant le premier anniversaire, ou si un Avis de Prorogation est signifié, le troisième anniversaire, de la date de constitution de la Société;

un Failli: une personne qui (i) dépose son bilan ou est déclarée en faillite ou (ii) demande le prononcé d'une ordonnance provisoire au titre de la Insolvency Act de 1986 du Royaume-Uni ou (iii) fait une proposition en vue de l'adoption d'un

concordat (voluntary arrangement) au titre de la Insolvency Act de 1986 du Royaume-Uni ou (iv) recherche un accord (compromise) sur ses dettes avec ses créanciers ou une partie substantielles de ses créanciers;

Actions Bénéficiaires: signifie les actions bénéficiaires, chacune sans valeur nominale, émises par la Société en vertu de l'Article 5.4(ii);

Premiers Actionnaires B Acceptant: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.8;

Conseil: le conseil d'administration de la Société de temps à autre;

Actions Ordinaires B: les actions ordinaires B de GBP 1,00 chacune du capital de la Société;

Droit Proportionnel B: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.6; Droit Proportionnel B Résiduel: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.3;

Seconds Actionnaires B Acceptant: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.4;

Montant de Rattrapage d'Actions Ordinaires B: le montant total des dividendes que les Actionnaires B auraient reçu mais pour la signification d'Avis de Non-Dividende;

Actionnaire B: un détenteur d'Actions Ordinaires B;

Liste des Actionnaires B: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 7.1(v);

Actions B: les Actions Ordinaires B et les Actions Bénéficiaires;

Jour Ouvré: tout jour autre qu'un samedi, dimanche ou que tout autre jour qui un est jour férié en Angleterre;

Président: le président du Conseil désigné en vertu de l'Article 7.3(i);

Transaction de Classe 1: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.17; et

Société: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 1;

Actions Objet de la Vente Obligatoire: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 18.1; et

Notification de Transfert Obligatoire: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 18.1; et

Participation Majoritaire: la détention d'Actions assortie du droit d'exercer plus de cinquante pour cent (50%) des droits de vote dans la Société;

Actions de Prêt Convertible: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 5.4(i);

Dividende: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 14.4;

Fonds Collectif d'Actions: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 5.4(i);

Sortie: une Liquidation, Introduction en bourse ou Vente;

Valeur de Sortie signifie:

(i) en cas d'Introduction en bourse, la valeur placée sur l'intégralité du capital social de la Société (ou sa société mère) (comprenant les Actions de Prêt Convertible et les Actions Ordinaires A en vertu des Articles 21.1 et 21.2) au prix d'émission pour l'Introduction en bourse et excluant, en tout état de cause, toutes actions qui seront émises par la Société (ou sa société mère) lors de l'Introduction en Bourse pour lever des fonds supplémentaires pour la Société (ou sa société mère);

(ii) en cas de Vente, la valeur de la contrepartie payable par Action des Actions soumises à la Vente, multipliée par le nombre total d'Actions émises (en ce compris les Actions de Prêt Convertible et les Actions Ordinaires A détenues immédiatement avant l'annulation des Actions Ordinaires A en vertu des Articles 21.1 et 21.2); et

(iii) en cas de Liquidation, la valeur du boni de liquidation disponible à la distribution aux Actionnaires;

Avis de Prorogation: a la signification qui lui est attribuée dans le contrat de prêt convertible conclu à ou aux alentours de la date de constitution de la Société entre la Société et ICAP Latin American Holdings B.V.;

Introduction en bourse: l'admission effective des actions ordinaires de la Société (ou de la société mère de la Société):

(i) à la cotation sur la Liste Officielle de l'Autorité des Services Financiers (Financial Services Authority), agissant en sa qualité d'autorité compétente à la cotation en vertu de la Partie VI du Financial Services and Markets Act 2000 du Royaume-Uni et au négoce sur le Marché Principal de the London Stock Exchange plc; ou

(ii) la négoce sur l'AIM, un marché géré par the London Stock Exchange plc; ou

(iii) le négoce sur un autre marché d'investissement pour lequel une ordonnance de reconnaissance a été effectuée selon la section 290 du Financial Services and Markets Act 2000 du Royaume Uni;

Assemblée Générale: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 2.1;

Actionnaire Sortant Non Défaillant: un Actionnaire Sortant qui n'est pas un Actionnaire Sortant Défaillant;

Groupe: la Société et ses filiales, ou l'une d'elles suivant le contexte et Société du Groupe doit être interprétée en conséquence;

Administrateur d'ICAP: un administrateur désigné en vertu de l'Article 7.1(iii);

Groupe ICAP: ICAP plc (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 03611426) et ses filiales de temps à autre;

Administrateur Luxembourgeois d'ICAP: tout Administrateur de ICAP qui réside au Luxembourg;

Propriété Intellectuelle: les brevets, brevets de courte durée (petty patents), modèles d'utilité, modèles déposés, droit de propriété industrielle, droits topographiques, droits d'auteur (copyright), droit sur une base de données, marques de fabrique, marques de service, noms commerciaux ou raisons sociales, noms de domaine, la présentation (get-up) ou habillage commercial (trade dress), inventions ou procédés secrets, savoir-faire et autres droits ou formes de protection de nature ou d'effet similaire existant en tout endroit du monde, y compris toutes demandes de ces droits;

Actionnaire Restant: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.10;

Loi: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 1;

Actionnaire Sortant: un détenteur d'Actions B qui:

(i) cesse d'être un employé d'une Société du Groupe ou d'assurer la prestation de services de conseil pour celle-ci (directement ou indirectement) et ne continue pas d'être un employé d'une autre Société du Groupe ou d'assurer la prestation de services de conseil pour celle-ci (directement ou indirectement);

(ii) devient un Failli; ou

(iv) devient un Patient;

Liquidation: la liquidation de la Société (autre qu'une liquidation volontaire pour les besoins d'un redressement ou une fusion sans insolvabilité);

Règles de Cotation: les règles et réglementations établies par l'Autorité de Cotation du Royaume-Uni (soit la branche de la Financial Services Authority du Royaume-Uni qui agit en tant qu'autorité compétente pour les besoins de la Partie VI de la Financial Services and Markets Act de 2000 du Royaume-Uni) et contenues dans la publication de l'Autorité de Cotation du Royaume-Uni du même nom, telles que modifiées occasionnellement;

Période de Blocage: la période commençant à la date de constitution de la Société et prenant fin:

(i) au premier anniversaire de la date de constitution de la Société si aucun Avis de Prorogation n'a été signifié à la Société avant cet anniversaire; ou

(ii) au troisième anniversaire de la date de constitution de la Société si un Avis de Prorogation a été signifié à la Société avant le premier anniversaire de la date de constitution de la Société;

Actionnaire Majoritaire A: a la signification qui lui est attribuée à l'Article;

Administrateur Dirigeant: un administrateur désigné en vertu de l'Article 7.1(iv);

Valeur de Marché: a la signification qui lui est attribuée à l'Article;

Membre du groupe acquéreur: a la signification qui lui est attribuée à l'Article;

Actionnaires Minoritaires: a la signification qui lui est attribuée aux Article et;

Actions Minoritaires: a la signification qui lui est attribuée à l'Article;

Notification d'Absence de dividende: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 14.5;

Autres Actionnaires A: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.2;

Patient: une personne incapable comme définie à l'Article 2 de la Mental Capacity Act de 2005 du Royaume-Uni;

Contrepartie Prescrite: une contrepartie (en numéraire, titres ou autre ou une combinaison de ce qui précède) par Action Ordinaire A ou Action B équivalente à celle offerte par le cessionnaire ou les cessionnaires proposés pour chaque Action Spécifiée de même qu'un montant égal à la proportion concernée de toute autre contrepartie (en numéraire ou autrement) reçue ou à recevoir par les détenteurs d'Actions Spécifiées qui, considérant l'opération dans son ensemble, peut raisonnablement être considéré comme un complément au prix payé ou payable pour les Actions Spécifiées;

Prix Prescrit: a la signification qui lui est attribuée à l'Article;

Actions Proposées: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 5.3;

Actionnaires A Résiduels: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.7;

Actionnaires B Résiduels: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.3;

Actions à Vendre Résiduelles: a la signification qui lui est attribuée aux Article 17.3 et 17.7;

Vente: toute vente des Actions entraînant qu'une seule personne détient ou plusieurs personnes liées détiennent 90 pour cent des Actions Ordinaires A et Actions Ordinaires B alors émises;

Notification de Vente: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.1;

Prix de Vente a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.1;

Actions à Vendre: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.1;

Vendeur: a la signification qui lui est attribuée à l'Article 17.1;

Actionnaire: un détenteur d'Actions;

Actions: les Actions Ordinaires A et/ou les Actions B;

Actions Spécifiées: a la signification qui lui est attribuée aux Articles et;

Notification de Transfert Forcé: a la signification qui lui est attribuée à l'Article;

Actions Objet du Transfert Forcé: a la signification qui lui est attribuée à l'Article; et

Transférer: signifie transférer, vendre, hypothéquer, grever d'une charge ou autrement disposer d'un quelconque intérêt (légitime, en usufruit ou autre) dans les actions.

23.2 Dans les présents Statuts (sauf si le contexte commande une interprétation différente):

(i) toute question quant à savoir si une personne est liée à une autre personne sera déterminée conformément aux dispositions des alinéas 1122-1123 de la Corporation Tax Act de 2010 du Royaume-Uni;

(ii) toute référence à des «personnes» inclut des personnes physiques, sociétés de personnes, sociétés, personnes morales, associations, organisations, gouvernements, États, fondations et trusts (dans chaque cas, ayant ou non une personnalité morale distincte).

Disposition transitoire

Le premier exercice commence à la date du présent acte et prend fin le 31 mars 2012.

Souscription et Paiement

ICAP Latin American Holdings B.V., représentée comme susvisé, souscrit à vingt et un mille huit cent trois (21.803) Actions Ordinaires A sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,00) chacune et s'engage à les libérer intégralement par un apport en numéraire de seize mille trois cent trente-huit Livres Sterling (GBP 16.338); et

Steve Gibson, représenté comme susvisé, souscrit à huit mille cent quatre-vingt-dix-sept (8.197) Actions Ordinaires B sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,00) chacune et s'engage à les libérer intégralement par un apport en numéraire de huit mille cent quatre-vingt-dix-sept Livres Sterling (GBP 8.197); et

Le montant de trente mille Livres Sterling (GBP 30.000) est à la disposition de la Société et la preuve de celui-ci a été remise au notaire soussigné.

Coûts

Les frais, coûts, honoraires et charges de toute sorte à la charge de la Société en rapport avec sa constitution sont estimés à environ EUR 1.500.

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, ses actionnaires, représentant l'intégralité de son capital souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de la Société, avec les désignations suivantes, pour une durée de six (6) ans:

Administrateurs d'ICAP

Mark Beeston, administrateur délégué, né le 30 août 1971 à Nottingham, avec adresse professionnelle à 2 Broadgate, Londres EC2M 7UR

Paul de Haan, administrateur délégué, né le 20 juin 1971 à Koog aan de Zaan, avec adresse professionnelle à 17 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Jacobus Groesbeek, administrateur délégué, né le 26 mai 1952 à Koog aan de Zaan, avec adresse professionnelle à 17 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Administrateur Dirigeant

Steve Gibson, directeur général, né le 10 décembre 1971 à Newcastle Upon Tyne, demeurant à 11 Hambalt Road, Londres SW4 9EA

2. Mireille Herbrand, avec adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, née le 30/04/1974 à Malmedy, est désignée en qualité de commissaires aux comptes de la Société pour une durée de six ans.

3. Le siège social de la Société est sis 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

4. Ratification de la signature par la Société d'un pacte d'actionnaire daté du 20 janvier 2011, entre la Société, ICAP Latin American Holdings B.V. et Steve Gibson, concernant la propriété et la gestion de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte a été dressé en anglais, suivi d'une version en français, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte a été lu aux représentants des parties comparantes, qui l'ont signé ensemble avec le notaire soussigné.

Signé: A. Slack, S. Gibson, H. Hellinckx

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 janvier 2011. Relation: LAC/2011/4252. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 février 2011.

Référence de publication: 2011021695/1907.

(110026265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Eurotime S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 56.177.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROTIME S.A.

FIDALUX S.A.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011041776/13.

(110046525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

GPL, Grande Parfumerie du Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 81.669.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/03/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011041780/10.

(110046648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

ING Lease Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 31.049.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ingrid LENTZ

Secrétariat Général

Référence de publication: 2011041786/11.

(110046581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

International A.C.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 18.110.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011041534/14.

(110046104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2011.

Hispaimmo A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 137.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011041782/10.

(110046452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Occam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 55.816.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2011.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Geiben / Mathis Hengel

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011041409/13.

(110046618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Oracle Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 52.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011041412/10.

(110046755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Novelia Senior Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 19, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 69.652.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041555/10.

(110045828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2011.

GEORGES BOISSENET, Société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 88, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 37.470.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/03/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011041778/10.

(110046646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

MPM Luxembourg 2 (c), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 88.866.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2011041552/13.

(110046132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2011.

Grax Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 39.576.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041344/10.

(110046950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Kepler P.O.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.046.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041366/10.

(110046636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Le 5ème élément, Société Anonyme.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 4, Op der Haart.

R.C.S. Luxembourg B 144.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041369/10.

(110046577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

La Financière Alton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 81.647.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041375/10.

(110046955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Gamma Re, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 35.415.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mars 2011.

Référence de publication: 2011041332/10.

(110046869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Gaba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 66.561.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un administrateur*

Référence de publication: 2011041338/11.

(110046696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Gaba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 66.561.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un administrateur*

Référence de publication: 2011041339/11.

(110046697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

I.L.L. Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour I.L.L. Services S.à r.l.**Intertrust Luxembourg S.A.*

Référence de publication: 2011041352/11.

(110046420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

International Trading Luxembourgeois, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 83.942.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041360/10.

(110046522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Investcorp Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 70.221.

Le bilan consolidé de Investcorp Bank BSC au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011041361/12.

(110046393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Le Coffre Fort, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 17, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 111.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour LE COFFRE FORT

Fideco Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2011041378/12.

(110046621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Glowria Luxembourg S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 137.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011041342/9.

(110046770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Miwwelhaus Koeune S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7526 Mersch, 4, Um Mierscherbiërg.

R.C.S. Luxembourg B 64.400.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011041393/10.

(110046849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Mode et Textile, Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 63.301.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041394/10.

(110046949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Mayton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 55.210.

—
Extrait du conseil d'administration en date du 6 janvier 2011

Le Conseil d'Administration décide de coopter Monsieur Jacob EDANG, employé privé, avec adresse professionnelle au 28, Boulevard Joseph II - L - 1840 Luxembourg, comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Philippe SLENDZAK démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041549/13.

(110045824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2011.

MAISON Dominique HOFFMANN-TERVER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 77, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 30.633.

—
Les comptes annuels au 31.12.2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041789/10.

(110046892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

MAISON Dominique HOFFMANN-TERVER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 77, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 30.633.

—
Les comptes annuels au 31.12.2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041790/10.

(110046901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

MAISON Dominique HOFFMANN-TERVER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 77, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 30.633.

—
Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041791/10.

(110046902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

MAISON Dominique HOFFMANN-TERVER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 77, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 30.633.

—
Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041792/10.

(110046905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 86.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 de BNP Paribas Securities Services société mère de BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011041758/11.

(110046723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 86.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 de BNP Paribas Securities Services société mère de BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011041759/11.

(110046724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 86.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 de BNP Paribas Securities Services société mère de BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011041760/11.

(110046728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Boissenet & MM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 68.475.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/03/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011041761/10.

(110046644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Capvest Holdings International AG, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 136.289.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041763/10.

(110046837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

MAISON Dominique HOFFMANN-TERVER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 77, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 30.633.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041794/10.

(110046907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

MAISON Dominique HOFFMANN-TERVER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 77, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 30.633.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041795/10.

(110046911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Nova Brands S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 75.935.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOVA BRANDS S.A.

Romain THILLENS

Référence de publication: 2011041797/11.

(110046532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

TE Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 9.042.814.873,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 149.867.

In the year two thousand and eleven, the twelfth day of January,
Before Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of TE Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149.867 and having a share capital of USD 8,754,485,950 (the Company). The Company was incorporated on December 4, 2009 pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of January 6, 2010 under number 28. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times, the last time pursuant to a deed of Me Francis Kesslerer, notary residing in Luxembourg, on December 31, 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared

Talisman Energy Inc., a corporation incorporated under the laws of Canada, having its registered office at Suite 2000, 888 - 3 Street SW Calgary, Alberta Canada T2P 5C5, registered with Industry Canada, under number 753029-3 and listed on the Toronto Stock Exchange (the Sole Shareholder),

hereby represented by Gilles Ralet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two hundred eighty eight million three hundred twenty eight thousand nine hundred twenty three United States Dollars (USD 288,328,923.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of eight billion seven hundred fifty four million four hundred eighty five thousand nine hundred fifty United States Dollars (USD 8,754,485,950.-) represented by five hundred thirteen million two hundred eleven thousand three hundred sixty six (513,211,366) shares in registered form, without par value, to nine billion forty two million eight hundred fourteen thousand eight hundred seventy three United States Dollars (USD 9,042,814,873.-) by way of the issuance of sixteen million nine hundred and two thousand six hundred and twelve (16,902,612) new shares of the Company, without par value, with the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment to Article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the share capital increase adopted under item 1. above.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two hundred eighty eight million three hundred twenty eight thousand nine hundred twenty three United States Dollars (USD 288,328,923.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of eight billion seven hundred fifty four million four hundred eighty five thousand nine hundred fifty United States Dollars (USD 8,754,485,950.-) represented by five hundred thirteen million two hundred eleven thousand three hundred sixty six (513,211,366) shares in registered form, without par value, to nine billion forty two million eight hundred fourteen thousand eight hundred seventy three United States Dollars (USD 9,042,814,873.-) by way of the issuance of sixteen million nine hundred and two thousand six hundred and twelve (16,902,612) new shares of the Company, without par value, with the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to sixteen million nine hundred and two thousand six hundred and twelve (16,902,612) new shares of the Company and, in consideration, to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of all of the shares (the Shares) it holds in the share capital of Talisman K Holdings B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) under the laws of the Netherlands, having its official seat in Amsterdam, the Netherlands, and its principal place of business at Strawinskylaan 3159, 1077 ZX Amsterdam, the Netherlands, registered with the trade register of the Chambers of Commerce under file number 34305033 (K Holdings), such Shares having an aggregate fair market value in an amount of at least two hundred twenty two million six hundred eighty two thousand two hundred eight euro (EUR 222,682,208.-), being the equivalent to two hundred eighty eight million three hundred twenty eight thousand nine hundred twenty three United States Dollars (USD 288,328,923.-) at the exchange rate being the official rate of the European Central Bank as of January 11, 2011 (i.e. EUR 1.- = USD 1.2948).

The contribution in kind of the Shares in an aggregate amount of two hundred eighty eight million three hundred twenty eight thousand nine hundred twenty three United States Dollars (USD 288,328,923.-) from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The Sole Shareholder acknowledges (i) the balance sheet of K Holdings dated as of November 30, 2010 and signed for approval by the management of K Holdings and (ii) that the value of the contribution of the Shares to the Company has been certified by inter alia a certificate dated January 11, 2011 issued by the management of K Holdings and the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company which states in essence that:

“1. The Sole Shareholder is the owner of the Shares, representing one hundred per cent (100%) of the share capital of K Holdings.

2. The Shares are fully paid-up.

3. The Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares.

4. None of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment.

5. There exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him.

6. Based on generally accepted accounting principles, the fair market value of the Shares is at least equal to two hundred twenty two million six hundred eighty two thousand two hundred eight euro (EUR 222,682,208.-) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

7. According to applicable law and the articles of association of K Holdings, the Shares may be freely transferred by the Sole Shareholder to the Company.

8. All formalities required under the laws of Luxembourg subsequent to the contribution in kind of the Shares to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.“

Such balance sheet and certificate, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend Article 5.1. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at nine billion forty two million eight hundred fourteen thousand eight hundred seventy three United States Dollars (USD 9,042,814,873.-), represented by five hundred thirty million one thirteen thousand nine hundred seventy eight (530,113,978) shares in registered form, without par value, all subscribed and fully paid-up.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand Euros (7,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le douzième jour du mois de janvier,

Pardevant Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de TE Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois de Luxembourg avec siège social à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.867 et ayant un capital social de USD 8.754.485.950 (la Société). La Société a été constituée le 4 décembre 2009 suivant un acte reçu par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 6 janvier 2010 sous le numéro 28. Les statuts de la Société (les Statuts) on été modifiés plusieurs fois et la dernière fois à l'occasion d'un acte authentique reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Luxembourg, le 31 décembre 2010, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu,

Talisman Energy Inc., une société constituée selon les lois du Canada, dont le siège social se situe au Suite 2000, 888 – 3 Street SW Calgary, Alberta Canada T2P 5C5, inscrite avec Industry Canada sous le numéro 753029-3 et cotée à la Bourse de Toronto (l'Associé Unique),

représentée par Gilles Ralet, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre vingt huit million trois cent vingt huit mille neuf cent vingt trois dollars américains (USD 288.328.923,-) de sorte de porter le capital social de la Société de son montant actuel de huit milliard sept cent cinquante quatre million quatre cent quatre vingt cinq mille neuf cent cinquante dollars américains (USD 8.754.485.950,-) représenté par cinq cent treize million deux cent onze mille trois

cent soixante six (513.211.366) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale, à neuf milliard quarante deux million huit cent quatorze mille huit cent soixante treize dollars américains (USD 9.042.814.873,-) par l'émission de seize million neuf cent deux mille six cent douze (16.902.612) nouvelles parts sociales de la Société sans valeur nominale.

2. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social spécifiée au point 1. ci-dessus.

3. Modification subséquente de l'Article 5.1. des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1. ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre vingt huit million trois cent vingt huit mille neuf cent vingt trois dollars américains (USD 288.328.923,-) de sorte de porter le capital social de la Société de son montant actuel de huit milliard sept cent cinquante quatre million quatre cent quatre vingt cinq mille neuf cent cinquante dollars américains (USD 8.754.485.950,-) représenté par cinq cent treize million deux cent onze mille trois cent soixante six (513.211.366) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale, à neuf milliard quarante deux million huit cent quatorze mille huit cent soixante treize dollars américains (USD 9.042.814.873,-) par l'émission de seize million neuf cent deux mille six cent douze (16.902.612) nouvelles parts sociales de la Société sans valeur nominale.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare souscrire aux seize million neuf cent deux mille six cent douze (16.902.612) nouvelles parts sociales de la Société sans valeur nominale et de les libérer par un apport en nature se composant de toutes les actions (les Actions) détenues par l'Associé Unique dans le capital social de la société Talisman K Holdings B.V., une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée selon les lois des Pays Bas, ayant son siège social au Strawinskylaan 3159, 1077 ZX Amsterdam, Pays Bas, enregistrée au registre de la chambre de commerce sous le numéro 34305033 (K Holdings), les Actions ayant une valeur totale d'au moins deux cent vingt deux million six cent quatre vingt deux mille deux cent huit euros (EUR 222.682.208,-) équivalant à un montant de deux cent quatre vingt huit million trois cent vingt huit mille neuf cent vingt trois dollars américains (USD 288.328.923,-) au taux de change officiel de la Banque Centrale Européenne du 11 janvier 2011 (i.e. EUR 1 = USD 1,2948).

Cet apport en nature des Actions à la Société d'un montant total de deux cent quatre vingt huit million trois cent vingt huit mille neuf cent vingt trois dollars américains (USD 288.328.923,-) sera affecté entièrement au compte capital social nominal de la Société.

L'Associé Unique fait référence aux comptes intérimaires de K Holdings daté au 30 novembre 2010, signés pour approbation par K Holdings et (ii) reconnaît que la valeur de la contribution des Actions à la Société a été certifié entre autres par un certificat daté au 11 janvier 2011 émis par K Holdings et l'Associé Unique et reconnue et approuvée par la Société qui atteste que:

«1. L'Associé Unique est le propriétaire des Actions, lesquels constituent cent pourcent (100%) du capital social de K Holdings.

2. Les Actions sont entièrement libérées.

3. L'Associé Unique est le seul titulaire des Actions et possède le droit d'en disposer.

4. Aucune des Actions n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Actions et aucune des Actions de K Holdings n'est sujette à une telle opération.

5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Actions lui soient cédées.

6. Se basant sur des principes comptables généralement acceptés, la valeur de marché des Actions est évaluée au moins deux cent vingt deux million six cent quatre vingt deux mille deux cent huit euros (EUR 222.682.208,-) et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société.

7. Conformément au droit applicable et aux statuts de K Holdings, les Actions sont librement cessibles.

8. Toutes les formalités requises au Luxembourg consécutives à l'apport en nature des Actions à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant cet apport en nature. »

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 5.1. des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à neuf milliard quarante deux million huit cent quatorze mille huit cent soixante treize dollars américains (USD 9.042.814.873,-) représenté par cinq cent trente million cent treize mille neuf cent soixante dix huit (530.113.978) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de sept mille Euros (7.000.- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. RALET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 janvier 2011. Relation: LAC/2011/2374. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 février 2011.

Référence de publication: 2011023736/220.

(110028485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

Nova Brands S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 75.935.

Le bilan consolidé et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOVA BRANDS S.A.

Romain THILLENS

Référence de publication: 2011041798/12.

(110046536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

MAISON Dominique HOFFMANN-TERVER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 77, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 30.633.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011041793/10.

(110046906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Yaspis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 29.431.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le trente décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Madame Marie-Thérèse FRISCH, veuve de feu Monsieur Henri FEIDT, demeurant à L-7525 Mersch, 62, rue de Colmar-Berg.

2.- Monsieur Antoine FEIDT, entrepreneur, demeurant à L-7640 Christnach, 5, Mölldallerstross,

3.- Monsieur Flavio BECCA, administrateur de sociétés, demeurant à L- 3369 Leudelage, 1, rue des Près, et

4.- Monsieur Aldo BECCA, administrateur de sociétés, demeurant à L- 5865 Alzingen, 37, rue de Roeser

ici représentées par Monsieur Max MAYER, employé demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de quatre (4) procurations lui délivrées, lesquelles après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Lesquels comparants ont, par leur mandataire requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

a.- Que la société anonyme "YASPIS S.A.", avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, Avenue de la Faiencerie, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 29.431), a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc ELTER, notaire de résidence à Mersch en date du 29 décembre 1988, publié au Mémorial C numéro 46 du 21 février 1989

b.- Que le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de la valeur nominale.

c.- Que les comparants sub 1-4. sont les seuls et uniques actionnaires de ladite société.

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que les comparants, en tant qu'actionnaires uniques, siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la société, prononcent la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e.- Que les actionnaires se désignent comme liquidateurs de la société.

f.- Que les liquidateurs requièrent le notaire instrumentant d'acter qu'ils déclarent avoir réglé tout le passif de la société dissoute, moyennant reprise par les actionnaires de l'intégralité de l'actif et du passif, et avoir transféré tous les actifs au profit des actionnaires.

g.- Que les comparants sont investis de tous les éléments actifs de la société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

j.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions au porteur de la société dissoute.

k.- Que partant, la liquidation de la société est achevée.

l.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute à L-1511 Luxembourg, 121, Avenue de la Faiencerie.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de 750,- EUR, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par noms, prénoms, états et demeures, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 janvier 2011. Relation GRE/2011/279. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 23 février 2011.

Référence de publication: 2011026452/53.

(110031427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2011.